

"Vous avez une double mission: premièrement, la mission de conserver intact votre héritage religieux et national; deuxièmement, la mission de répandre cet héritage, l'ajoute que c'est votre droit de garder votre héritage, et votre devoir de le répandre."
Son Exc. Mgr Ildebrando Antonietti, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve.

S. François d'Assise, confesseur.

BEAU

Minimum 34
Maximum 60

VOL. XXXIX — No 232

MONTREAL, LUNDI, 4 OCTOBRE 1948

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Cinq sous le numéro

MOSCOU VEUT ENCORE TEMPORISER

Notre prochain "livre d'or"

Pourquoi il faut rapidement mettre à date l'inventaire de certaines de nos plus belles richesses spirituelles — Du travail intéressant et utile

POUR LES CHERCHEURS

On ne le remarque presque plus: la scène est si fréquente qu'elle paraît faire partie d'un paysage habituel.
Mais il ne se passe guère de jour où, en ouvrant son journal, on n'apprenne le départ pour un coin quelconque de notre univers de quelque missionnaire canadien, homme ou femme, évêque ou simple frère convers. Ils s'en vont vers tous les continents, chez les jaunes comme chez les blancs et les noirs. Les uns rejoignent des confrères, les autres — comme demain, au Chili, les Oblats — vont instituer des fondations nouvelles.

En fait, quel est celui ou celle d'entre nous qui n'ait au delà des mers, ou dans les vastes étendues américaines du Nord ou du Sud, un parent ou un ami?
Faites l'expérience pour votre propre compte, faites-la autour de vous, vous serez peut-être étonné du résultat.

Au fond, nous ignorons trop, beaucoup trop, nos plus belles richesses.

Et voilà pourquoi on ne saurait guère nous blâmer de revenir sur un thème ancien, mais dont l'actualité reste pressante, de plus en plus pressante.

Voilà de longues années déjà que, s'astreignant à une dure besogne de recherche, M. Henri Bourassa écrivait son *Canada Apostolique*. L'ouvrage surprit en même temps qu'il édificait: on n'imaginait guère que notre pays (et dans l'espèce il s'agissait exclusivement du Canada français) fût déjà si riche de mérites, qu'il fût si glorieusement représenté dans le champ des missions.

Mais le *Canada Apostolique* est aujourd'hui introuvable en librairie. Il est du reste largement, et forcément incomplet: tant d'oeuvres, tant de fondations nouvelles ont vu le jour depuis un quart de siècle.

Aussi bien faudrait-il reprendre le thème du *Canada Apostolique*, le reprendre et compléter dans sa ligne première, le compléter ensuite d'une autre façon, que nous indiquons tout à l'heure.

La statistique des missionnaires proprement dits, hommes et femmes, surprendra la plupart.

Il convient de la mettre à date. C'est l'un des plus magnifiques hommages que l'on puisse apporter à la fécondité spirituelle de notre groupe.

Faites le compte des catholiques de langue française en notre pays, et jetez un coup d'oeil sur la mappemonde.

Faites le relevé des postes de combat et de dévouement que nos compatriotes occupent en Asie, en Afrique, etc., et vous serez émerveillés, pieusement reconnaissants aussi, de la façon dont Dieu a béni l'effort des nôtres.

... Mais ceci, encore une fois, est insuffisamment connu. On ne possède la plupart du temps, sur ces choses magnifiques, que de trop vagues notions.

Et c'est la première raison qui impose la publication d'un nouveau *livre d'or*, d'un livre d'or qui serait pleinement à date.

Il en est une autre, que l'on ne saurait non plus oublier.

Parallèlement à cette glorieuse expansion, il s'en est développé une deuxième, que nous ignorons trop aussi.

Des congrégations nouvelles se sont fondées chez nous dont nous ne connaissons guère les progrès réels. Telle, par exemple, celle des Missions Etrangères de Pont-Viau.

(Et nous ne rappelons que d'un mot nos communautés de femmes, plus anciennes, si riches de travaux et de mérites.)

En maintes congrégations, héritées du vieux monde, les nôtres tiennent une place de plus en plus considérable et qui atteste à sa façon la puissance de leur intelligence et de leur dévouement, la vigueur de leur esprit apostolique.

Nous n'avons sous la main ni statistiques précises ni notes particulières, mais nous savons, comme tout le monde, que des blocs puissants représentent chez nous les congrégations d'origine extérieure; nous savons que, même dans la haute direction de quelques-unes de ces congrégations, certains des nôtres commencent à prendre leur place, que le supérieur général actuel des Oblats, par exemple, est un Canadien français, qu'il en est de même de celui des Pères de Sainte-Croix, que l'un des assistants généraux de la Compagnie de Jésus était hier un Canadien français de la Pointe-du-Lac, que, dans le même temps, un autre Canadien français, né à quelques milles de là, occupait chez les Frères de l'Instruction chrétienne un poste analogue, que le directeur général des *Messageurs du Sacré Coeur* à travers l'univers est un Montréalais, neveu de l'un de nos anciens camarades, que des Canadiens français ont enseigné à Rome, que l'un des nôtres vient d'être chargé d'imprimer à la province dominicaine du Portugal une impulsion nouvelle.

... Sans doute, avec quelques recherches pourrions-nous notablement ajouter à ce tableau.

Rien, du reste, n'empêchera l'auteur du prochain livre d'or de se retourner vers le passé, de rappeler, par exemple, qu'une petite religieuse de chez nous fut supérieure générale du Bon Pasteur d'Angers, que tel et tel autre Canadien français furent jadis, avant l'actuel titulaire, supérieur général des Clercs de Saint-Viateur...

Est-il besoin d'insister sur les raisons qui commandent la préparation de pareil travail?

Nous avons tous intérêt à connaître nos richesses spirituelles, à les faire mieux connaître: il n'est point, pour notre peuple, de plus juste motif de fierté.

Il n'y a pas très longtemps qu'un religieux de chez nous dont le nom, dans son domaine propre, est familier aux spécialistes du monde entier, nous disait: *Le prestige des Canadiens français est à la hausse en Europe. La place qu'ils tiennent dans les missions s'impose à l'attention de tous les observateurs. Marquez sur la carte d'Afrique, par exemple, l'espace qu'occupent déjà les diocèses dirigés par les nôtres: elle est singulièrement éloquent. En d'autres domaines aussi nous commençons à compter...*

Rien de cela ne saurait nous nuire.

Il n'est sûrement pas indifférent que nous passions auprès de ceux dont l'opinion compte pour des êtres à demi-évolus ou pour un peuple en plein essor intellectuel et moral, capable, pour peu qu'on lui en offre les moyens, qu'on lui permette de se développer selon son génie et ses traditions, de tous les progrès...

Si cela risquait de nous inciter à quelque tentation d'orgueil, nous n'aurions qu'à nous rappeler qu'il nous reste encore énormément à faire pour être dignes des bienfaits que la Providence nous a si largement prodigués.

4-X-48

Omer HEROUX



Hôte de l'Assemblée générale, qui siège présentement au Palais de Chaillot, la capitale française a pavé de mille manières aux armes de l'O.N.U. L'étalage illustré par notre vignette a été imaginé par un confiseur dont les boîtes de bonbons affichaient les fameuses initiales. Puisqu'il ne suffisait pas de dorer la pilule, on la sucrerait désormais...

siame pour l'oeuvre entreprise, son espoir dans l'avenir.

Six maisons sont déjà construites. Cent autres sont en chantier; on projette d'en bâtir cinq cents de plus en 1949. Pour 1950, l'objectif est fixé à mille.

Chacun des logis a six pièces. Il s'agit de demeures unifamiliales, construites deux par deux avec un mur mitoyen (*semi-detached*). Les matériaux, nous dit-on, sont de qualité, l'ensemble donne une impression de solidité et d'élégance. Chaque maison coûte \$7,400 — dont \$6,000 prélevés par la Caisse Nationale d'Economie; il faut donc une mise de fonds initiale de \$1,400 (la reste encore le premier handicap, ce qui risque de limiter l'ampleur du mouvement).

Le prêt est remboursable en 30 ans: un loyer mensuel de \$35, couvrant les frais d'amortissement, d'intérêt (2%, grâce à la récente loi provinciale), et les taxes.

On estime que, grâce à la construction en série, des maisons valant plus de \$9,000 reviennent à \$7,400. Le bas loyer résulte de ce fait, des lois provinciales, des règlements municipaux, de la largeur de vues de la compagnie préteuse et des conditions consenties par le constructeur.

C'est déjà une réalisation magnifique, puisque pour un débours mensuel de \$35, non seulement les familles montrealaises pourront occuper un logis de six pièces dans les conditions les plus magnifiques — ce qui apparaît comme une sorte de miracle à tous les locataires aujourd'hui en quête de loais à bon marché — mais encore, chaque foyer qui se mettra à habiter chez elles.

Qu'est-ce qui est à l'origine de cette réussite? Une coopérative "Ce ne sont pas uniquement les gouvernements, notait hier M. Marcel Fournier, président diocésain de la L.O.C., qui peuvent quelque chose pour l'habitat, mais c'est l'ensemble des citoyens qui, de concert, chacun faisant sa part, peuvent encore le plus". Attitude saine et courageuse de gens qui veulent être aidés dans toute la mesure où c'est nécessaire, mais qui entendent d'abord s'aider eux-mêmes.

Sans doute tout n'est pas parfait. La L.O.C. formule encore des réclamations précises. Le *Devoir* y faisait écho vendredi dernier. Son expérience présente donne plus de poids encore aux suggestions qu'elle formule auprès des autorités provinciales, fédérales et municipales. Mais déjà, en s'appuyant sur la formule coopérative — la construction des maisons fut précédée par des cercles d'étude, le travail d'éducation à la coopération et à l'économie se poursuit — déjà l'entreprise prend forme et l'on voit poindre les premières familles ouvrières, au moins à des familles, leurs maisons. A Montréal comme ailleurs, ce n'est pas une réverie de songe creux, mais un fait.

Pour les instituteurs

Les amis de l'éducation auront appris avec joie, vendredi, que le problème des instituteurs montrealais semble en voie de règlement.

La question des salaires pour 1947-48 reste en suspens, la cause restant en appel devant la Commission des affaires municipales à Québec. Pour 1948-49 et 1949-50, la Commission scolaire a accordé substantiellement ce que les instituteurs réclamaient l'an passé. Il s'agit encore d'une entente officieuse, selon laquelle les maximums sont portés à \$3,500 pour les hommes et à \$2,500 pour les femmes; en outre, l'échelle demeure mobile, et fluctue en fonction du coût de la vie.

On espère, dans les circonstances actuelles, que cette entente deviendra prochainement un accord officiel, et on félicite la Commission des écoles catholiques d'avoir adopté une attitude plus ouverte et plus juste.

4-X-48

Omer HEROUX

Des maisons

S. E. Mar Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, bénissait hier les chantiers du Comité d'habitation de Montréal, dans la paroisse Saint-Nicolas d'Ahuntsic, et disait son enthousiasme pour l'oeuvre entreprise, son espoir dans l'avenir.

Six maisons sont déjà construites. Cent autres sont en chantier; on projette d'en bâtir cinq cents de plus en 1949. Pour 1950, l'objectif est fixé à mille.

Chacun des logis a six pièces. Il s'agit de demeures unifamiliales, construites deux par deux avec un mur mitoyen (*semi-detached*). Les matériaux, nous dit-on, sont de qualité, l'ensemble donne une impression de solidité et d'élégance. Chaque maison coûte \$7,400 — dont \$6,000 prélevés par la Caisse Nationale d'Economie; il faut donc une mise de fonds initiale de \$1,400 (la reste encore le premier handicap, ce qui risque de limiter l'ampleur du mouvement).

Le prêt est remboursable en 30 ans: un loyer mensuel de \$35, couvrant les frais d'amortissement, d'intérêt (2%, grâce à la récente loi provinciale), et les taxes.

On estime que, grâce à la construction en série, des maisons valant plus de \$9,000 reviennent à \$7,400. Le bas loyer résulte de ce fait, des lois provinciales, des règlements municipaux, de la largeur de vues de la compagnie préteuse et des conditions consenties par le constructeur.

C'est déjà une réalisation magnifique, puisque pour un débours mensuel de \$35, non seulement les familles montrealaises pourront occuper un logis de six pièces dans les conditions les plus magnifiques — ce qui apparaît comme une sorte de miracle à tous les locataires aujourd'hui en quête de loais à bon marché — mais encore, chaque foyer qui se mettra à habiter chez elles.

Qu'est-ce qui est à l'origine de cette réussite? Une coopérative "Ce ne sont pas uniquement les gouvernements, notait hier M. Marcel Fournier, président diocésain de la L.O.C., qui peuvent quelque chose pour l'habitat, mais c'est l'ensemble des citoyens qui, de concert, chacun faisant sa part, peuvent encore le plus". Attitude saine et courageuse de gens qui veulent être aidés dans toute la mesure où c'est nécessaire, mais qui entendent d'abord s'aider eux-mêmes.

Sans doute tout n'est pas parfait. La L.O.C. formule encore des réclamations précises. Le *Devoir* y faisait écho vendredi dernier. Son expérience présente donne plus de poids encore aux suggestions qu'elle formule auprès des autorités provinciales, fédérales et municipales. Mais déjà, en s'appuyant sur la formule coopérative — la construction des maisons fut précédée par des cercles d'étude, le travail d'éducation à la coopération et à l'économie se poursuit — déjà l'entreprise prend forme et l'on voit poindre les premières familles ouvrières, au moins à des familles, leurs maisons. A Montréal comme ailleurs, ce n'est pas une réverie de songe creux, mais un fait.

Pour les instituteurs

Les amis de l'éducation auront appris avec joie, vendredi, que le problème des instituteurs montrealais semble en voie de règlement.

La question des salaires pour 1947-48 reste en suspens, la cause restant en appel devant la Commission des affaires municipales à Québec. Pour 1948-49 et 1949-50, la Commission scolaire a accordé substantiellement ce que les instituteurs réclamaient l'an passé. Il s'agit encore d'une entente officieuse, selon laquelle les maximums sont portés à \$3,500 pour les hommes et à \$2,500 pour les femmes; en outre, l'échelle demeure mobile, et fluctue en fonction du coût de la vie.

On espère, dans les circonstances actuelles, que cette entente deviendra prochainement un accord officiel, et on félicite la Commission des écoles catholiques d'avoir adopté une attitude plus ouverte et plus juste.

Il suggère des entretiens à quatre au sujet de Berlin

Pour éviter que le problème n'aille au Conseil de Sécurité

Paris, 4 (G.P.) — L'U.R.S.S. demande aujourd'hui la convocation d'une rencontre des quatre grandes puissances afin de discuter la crise de Berlin. Il s'agit apparemment d'une dernière tentative pour retarder le débat sur cette question au Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Des dépêches de Moscou annoncent en effet qu'une note a été remise par le Kremlin aux trois grandes puissances occidentales, peu après minuit, par l'intermédiaire de leurs ambassades. La note demande la convocation d'une conférence des quatre ministres des affaires étrangères, affirme que le Conseil de Sécurité n'a aucune juridiction pour discuter de la crise berlinoise, et rejette sur les puissances occidentales la responsabilité de cette crise.

La note suggère aussi que les ministres devraient discuter du problème allemand tout entier en même temps que de la crise berlinoise.

Cette manœuvre soviétique a pris l'O.N.U. par surprise. Les observateurs croient que la Russie va prétendre désormais que les Nations Unies n'ont juridiction sur aucune question allemande aussi longtemps que le traité de paix avec l'Allemagne n'est pas signé. Mais les puissances occidentales ont déjà affirmé de leur côté qu'elles ne consentiront pas à discuter du problème allemand dans son entier aussi longtemps que la Russie maintiendra le blocus de Berlin.

Un porte-parole autorisé du Foreign Office affirmait ce matin à Paris que la note soviétique ne change "absolument rien" à l'attitude britannique. La note russe répondait à celle des occidentaux qui avaient prévenu le Kremlin, le 26 septembre dernier, qu'ils abandonnaient les négociations et portaient la question devant les Nations Unies.

Par ailleurs, une entrevue avec le général Sokolovsky, à Berlin, avait éclairé, en fin de semaine, l'attitude des Russes sur le problème de Berlin. D'après les déclarations de Sokolovsky, il semble clair que les Russes maintiendront leur blocus à moins que les puissances occidentales ne renoncent à leur projet d'un gouvernement unifié pour l'ouest de l'Allemagne.

A Paris, ce matin, MM. Marshall et Bevin se sont rencontrés pour étudier la note de Moscou. Ils rencontreraient ensemble M. R. Schuman cet après-midi. Ils étaient accompagnés de leurs aviseurs les plus compétents. Avant cette réunion, des officiels britanniques et américains avaient affirmé que la note de Moscou ne changeait rien à la situation vu que le Kremlin négligeait le point principal, à savoir la levée du blocus par les Russes avant toute reprise de négociations entre les quatre ministres.

Plus tard dans la journée, le débat s'est ouvert au Palais de Chaillot dont les galeries étaient remplies à craquer. Le Conseil de Sécurité devait aborder le problème de Berlin.

Au début de la réunion, M. Austin, délégué américain et président du Conseil, a nommé pour le mois d'octobre, à côté son siège à M. Bramuglia, d'Argentine, "parce que les Etats-Unis, ayant part au litige, ne pouvaient occuper la présidence pendant cette discussion".

Aux dernières dépêches, le débat était en route et M. Vishinsky avait répété en substance la note de Moscou. Comme on s'y attendait, le délégué soviétique a affirmé que l'O.N.U. n'a pas juridiction sur les problèmes allemands aussi longtemps que le traité de paix n'est pas conclu. Il a insisté sur le fait que la crise berlinoise est intimement liée au problème total de l'Allemagne et n'en peut être séparée. Il a affirmé enfin que la réforme monétaire effectuée par les puissances occidentales en juin dernier constituait de la part de ces puissances "un acte d'agression" contre les forces d'occupation soviétiques.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown, 62 ans, navigateur du premier avion qui ait traversé l'Océan Atlantique sans arrêt, est décédé aujourd'hui.

Swansea, Galles, 4 (A.P.) — Sir Arthur Whitten-Brown,

LE MONDE OUVRIER

Une victoire pour l'Association canadienne

Les chauffeurs d'autobus l'adoptent comme agent négociateur — La Fraternité conserve sa reconnaissance syndicale chez les employés du tramway — La compagnie devra donc signer deux contrats

La Compagnie des Tramways de Montréal devra négocier deux contrats séparés avec ses employés à la suite du vote de vendredi dernier. Les résultats de ce vote qui était sous la surveillance de la Commission des relations ouvrières nous ont été communiqués en fin de semaine.

L'on sait que ce vote a été ordonné à la suite d'un différend entre ces deux catégories d'employés qui étaient auparavant représentées par la même union, la Fraternité canadienne des employés de Chemins de fer et autres transports, division du tramway.

De plus, par une décision de la Commission des Relations ouvrières le sort de la Fraternité avait été mis en jeu parce que tous les employés de la compagnie ont été appelés à se prononcer pour ou contre le maintien d'affiliation.

Chez les employés d'autobus, l'Association canadienne, fondée par M. Paul-Emile Marquette, a remporté la victoire. Ce qui fait que ces employés feront désormais bande à part. Des 715 employés de cette catégorie qui ont exercé leur droit de vote, 407 ont voté en faveur de l'Association; 296 pour la Fraternité et six préféraient demeurer libres de toute union. Six bulletins ont été annulés.

Dans l'ensemble, 87 p. c. des employés de la compagnie ont voté en faveur de la Fraternité, chez les conducteurs de tramways on a voté à 93 p. c. en faveur de la Fraternité tandis que dans les autres catégories, per-

sonnel de l'entretien des voies, mécaniciens, etc., on votait à 94 p. c. en faveur de la même union. Ces résultats proclament en quelque sorte la grande popularité de la Fraternité chez les employés du tramway.

M. Eucher Corbeil, président de la Fraternité, nous a déclaré ce matin qu'il remettrait à la presse, dès cet après-midi, une longue déclaration commentant les résultats du vote et l'attitude de la Commission des Relations ouvrières.

M. Paul-Emile Marquette Voici la déclaration que nous a faite M. Paul-Emile Marquette, président de l'Association canadienne, en marge de ce vote: "Je suis bien heureux de la victoire des chauffeurs d'autobus. Ces ouvriers, qui cherchent depuis des années, à prendre en leurs mains leurs propres affaires par une organisation bien à eux ont enfin réalisé leur désir. Je crois qu'il n'est pas superflu de dire que devant le fait que la compagnie dans cette affaire a ligué contre moi-même quarante prétendus chefs ouvriers dans autant de mouvements ou de locaux qu'ils représentent qui avaient tenté par tous les moyens d'empêcher Marquette de sortir victorieux de cette lutte, le verdict qui vient de rendre les chauffeurs est certainement plus éloquent que toute déclaration ou paroles que je pourrais prononcer en ce moment."

"Je remercie tous ceux qui de près ou de loin ont participé à cette belle victoire des chauffeurs d'autobus et qui en même temps m'ont gardé leur confiance. Je puis les assurer que comme par le passé et comme pour tous les autres ouvriers que l'Association représente dans la province de Québec, je leur accorderai la plus franche, la plus loyale et la plus sincère coopération, le meilleur de mes connaissances pour conduire à bonne fin la lutte qu'ils ont commencée."

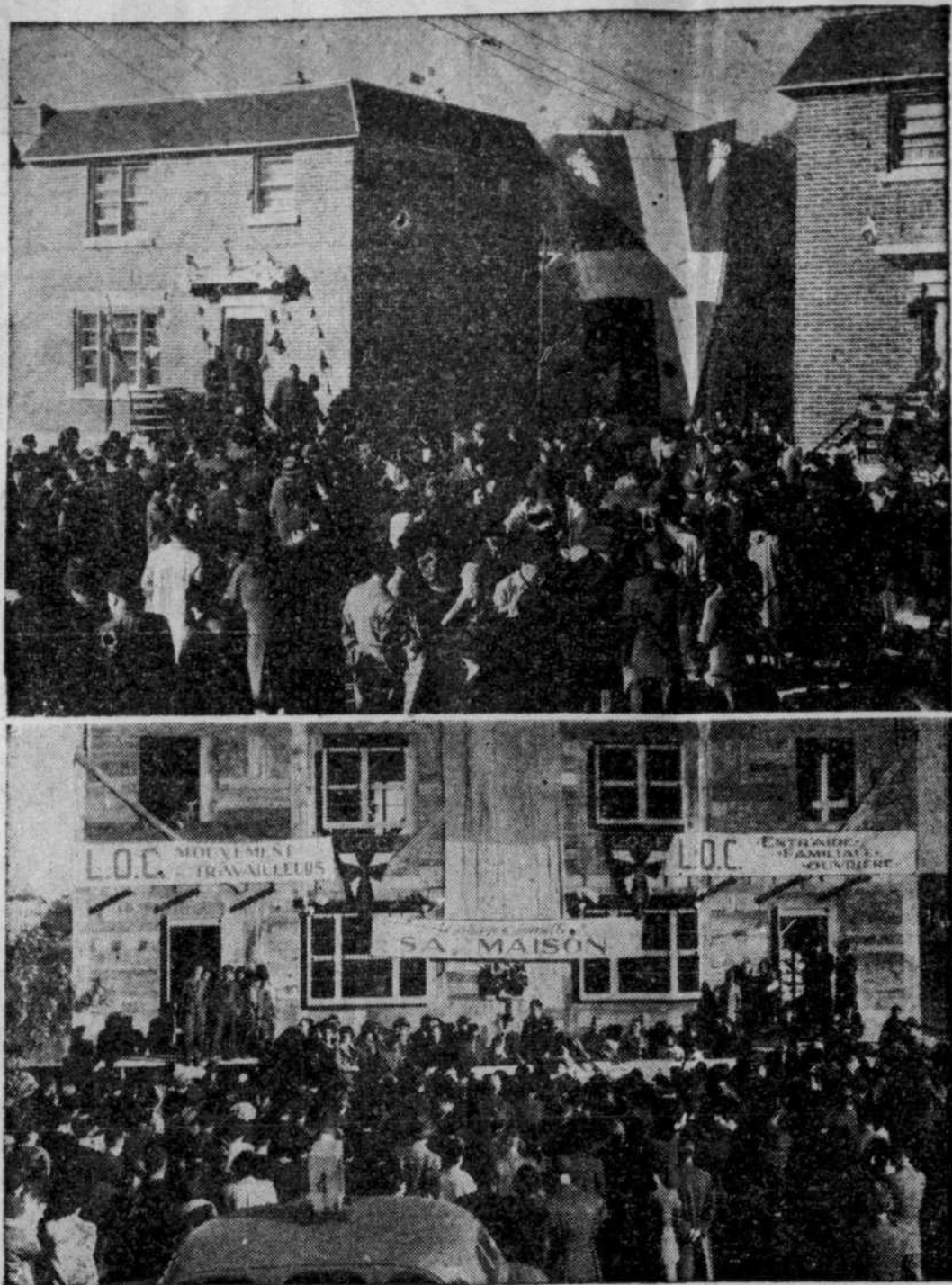
La date des élections municipales à Montmorency

Québec, 4. — Une proclamation du lieutenant-gouverneur fixe la date de l'élection générale du maire et des échevins, dans la ville de Montmorency, au premier jour juridique de juin, au lieu du premier jour juridique de février, tous les trois ans.

Cette proclamation fait suite à une requête présentée par le conseil de la ville de Montmorency, approuvée par une résolution du même conseil.

Registres à feuillets mobiles

Québec, 4. — Afin de faciliter l'entrée des mentions des enregistrements dans les index des immeubles de la division d'enregistrement de Chambly, et pour faciliter les recherches dans ces mêmes index des immeubles, le gouvernement provincial a décrété qu'à compter du 8 novembre 1948, les index des immeubles de la division d'enregistrement de Chambly seront faits dans des registres à feuillets mobiles.



Hier après-midi, Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal se rendait à Ahuntsic pour bénir les six premières d'une série de 100 maisons construites par le Comité d'habitation de Montréal de la L.O.C. Les vignettes ci-haut représentent une partie de la foule qui a assisté à cette cérémonie. L'on peut aussi juger de la valeur de ces maisons "cottage semi-détachés" que la L.O.C. peut procurer à ses membres pour un prix très bas.

La journée décisive

C'est aujourd'hui que les villes ontariennes sauront si elles subiront les restrictions d'électricité

Toronto, 4 (C.P.). — Pour plusieurs villes ontariennes, c'est aujourd'hui qu'on décidera si les restrictions d'énergie électrique entreront en vigueur cette semaine.

Leurs commissions d'électricité, en face de la seconde pénurie d'énergie en une année, ont fait des plans de dernière heure en vue d'épargner suffisamment d'électricité pour éviter les restrictions de l'hydro. S'ils n'y réussissent pas, les restrictions débuteront demain, dans un bon nombre de villes.

Depuis une semaine, les villes cherchent à réduire leur consommation d'électricité au quota établi par la commission de l'hydro. Dans plusieurs cas, les efforts n'ont pas réussi.

MUNICIPALITE NOUVELLE

St-Antoine-des-Laurentides, démembrement de Saint-Jérôme

Québec, 4. — A la suite d'une requête présentée au lieutenant-gouverneur, ce dernier a décrété par proclamation qu'un certain territoire de la municipalité de "Saint-Jérôme-Rivière-du-Nord", dans le comté de Terrebonne, est détaché et érigé en municipalité distincte, sous le nom de "Municipalité de la paroisse de Saint-Antoine-des-Laurentides".

Cette érection prendra effet à compter du 1er janvier 1949.

Feu M. A. Belair

Un citoyen estimé de Verdun, M. Adrien Belair, est décédé ces jours derniers à l'âge de 81 ans, à sa résidence, 1010 rue Manning. Originaire de St-Timothée, M. Belair habitait Verdun depuis plus de trente ans. Toute sa vie jusqu'à sa retraite, il y a une quinzaine d'années, M. Belair avait été à l'emploi des chemins de fer nationaux.

Outre sa femme, née Lefebvre (Gordelia), le défunt laisse pour le regretter ses deux fils, MM. Maurice et Conrad Belair, bijoutiers, et une fille adoptive, Mme F. Poirier, de Valleyfield; deux belles-filles, Mme Maurice Belair, (Adrienne Tasse), et Mme Conrad Belair (Gabrielle Roy); un gendre, M. F. Poirier, de Valleyfield, et cinq petits-enfants, Suzanne et Jules Belair, Marc, Danielle et Marie-Josée Belair.

La dépouille mortelle est exposée à 512 rue de l'Eglise, Verdun, et le service funéraire a eu lieu ce matin, à 8 h. 30, à l'église Notre-Dame de la Garde.

Pensée du jour

MISSION

"Vous, vous êtes demeurés avec moi dans mes épreuves; et moi, je dispose du royaume et votre faveur, comme mon Père en a disposé pour moi; afin que vous mangiez et buissiez à table dans mon royaume; et vous serez assis sur des trônes pour juger les douze tribus d'Israël. Simon, Simon, voici que Satan a demandé à vous passer au crible comme un froment. Mais moi, j'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille pas. Et toi, une fois revenu, confirme tes frères."

LUC, XXII, 28-32.

Un agenda chargé pour la Cour suprême des E.-U.

Washington, 4 (P.A.). — La Cour suprême des Etats-Unis inaugure aujourd'hui une nouvelle session. On prévoit que cette session sera marquée par des décisions importantes pour le pays. La Cour suprême devra en effet se prononcer sur deux questions de la plus haute importance, soit les pouvoirs exacts du comité sénatorial sur les activités antiaméricaines et plusieurs points de législation ouvrière.

Il est très probable qu'on présentera sous peu à la Cour suprême un cas type susceptible de trancher la question juridique soulevée par l'action du comité contre les communistes. Le comité en question, peut-il, oui ou non, forcer un citoyen à témoigner sur ses affiliations au parti communiste? On sait que plusieurs témoins ont refusé de répondre quand on leur posait la question: "Etes-vous présentement un membre du parti communiste ou l'avez-vous été dans le passé?"

Les témoins ont justifié leur refus en se basant d'abord sur le premier amendement à la constitution américaine et plus tard sur le cinquième amendement. Le premier mode de défense utilise l'argument de la liberté d'association en matière politique, liberté qui se trouverait violée par les interrogatoires du comité sénatorial. Le second privilège invoqué par les défenseurs s'appuie sur le droit d'un témoin à ne pas répondre si sa réponse est susceptible de l'incriminer lui-même.

En matière de relations ouvrières, la Cour suprême devra décider si les Etats ont le pouvoir d'interdire l'atelier fermé. Elle devra se prononcer aussi sur la validité de l'injonction prise contre les cheminots pour empêcher la grève du rail. Elle étudiera aussi la question à savoir si l'employeur a le droit d'élever les salaires sans consultation préalable avec les syndicats.

En matière de relations ouvrières, la Cour suprême devra décider si les Etats ont le pouvoir d'interdire l'atelier fermé. Elle devra se prononcer aussi sur la validité de l'injonction prise contre les cheminots pour empêcher la grève du rail. Elle étudiera aussi la question à savoir si l'employeur a le droit d'élever les salaires sans consultation préalable avec les syndicats.

En matière de relations ouvrières, la Cour suprême devra décider si les Etats ont le pouvoir d'interdire l'atelier fermé. Elle devra se prononcer aussi sur la validité de l'injonction prise contre les cheminots pour empêcher la grève du rail. Elle étudiera aussi la question à savoir si l'employeur a le droit d'élever les salaires sans consultation préalable avec les syndicats.

En matière de relations ouvrières, la Cour suprême devra décider si les Etats ont le pouvoir d'interdire l'atelier fermé. Elle devra se prononcer aussi sur la validité de l'injonction prise contre les cheminots pour empêcher la grève du rail. Elle étudiera aussi la question à savoir si l'employeur a le droit d'élever les salaires sans consultation préalable avec les syndicats.

En matière de relations ouvrières, la Cour suprême devra décider si les Etats ont le pouvoir d'interdire l'atelier fermé. Elle devra se prononcer aussi sur la validité de l'injonction prise contre les cheminots pour empêcher la grève du rail. Elle étudiera aussi la question à savoir si l'employeur a le droit d'élever les salaires sans consultation préalable avec les syndicats.

En matière de relations ouvrières, la Cour suprême devra décider si les Etats ont le pouvoir d'interdire l'atelier fermé. Elle devra se prononcer aussi sur la validité de l'injonction prise contre les cheminots pour empêcher la grève du rail. Elle étudiera aussi la question à savoir si l'employeur a le droit d'élever les salaires sans consultation préalable avec les syndicats.

En matière de relations ouvrières, la Cour suprême devra décider si les Etats ont le pouvoir d'interdire l'atelier fermé. Elle devra se prononcer aussi sur la validité de l'injonction prise contre les cheminots pour empêcher la grève du rail. Elle étudiera aussi la question à savoir si l'employeur a le droit d'élever les salaires sans consultation préalable avec les syndicats.

En matière de relations ouvrières, la Cour suprême devra décider si les Etats ont le pouvoir d'interdire l'atelier fermé. Elle devra se prononcer aussi sur la validité de l'injonction prise contre les cheminots pour empêcher la grève du rail. Elle étudiera aussi la question à savoir si l'employeur a le droit d'élever les salaires sans consultation préalable avec les syndicats.

En matière de relations ouvrières, la Cour suprême devra décider si les Etats ont le pouvoir d'interdire l'atelier fermé. Elle devra se prononcer aussi sur la validité de l'injonction prise contre les cheminots pour empêcher la grève du rail. Elle étudiera aussi la question à savoir si l'employeur a le droit d'élever les salaires sans consultation préalable avec les syndicats.

En matière de relations ouvrières, la Cour suprême devra décider si les Etats ont le pouvoir d'interdire l'atelier fermé. Elle devra se prononcer aussi sur la validité de l'injonction prise contre les cheminots pour empêcher la grève du rail. Elle étudiera aussi la question à savoir si l'employeur a le droit d'élever les salaires sans consultation préalable avec les syndicats.

En matière de relations ouvrières, la Cour suprême devra décider si les Etats ont le pouvoir d'interdire l'atelier fermé. Elle devra se prononcer aussi sur la validité de l'injonction prise contre les cheminots pour empêcher la grève du rail. Elle étudiera aussi la question à savoir si l'employeur a le droit d'élever les salaires sans consultation préalable avec les syndicats.

La couleur du temps...

Kitchener, 4 (C.P.). — Les tribunaux de police en voient défiler de toutes les espèces mais ceux de Kitchener, Ontario, ont eu un problème particulier à régler l'autre jour. L'individu qui comparait était accusé de s'être introduit par violence dans un domicile et d'y avoir vidé le garde-manger au lieu de la bourse des occupants. Devant ces derniers stupéfaits, notre homme avait dévoré en quelques instants une livre de jambon, une douzaine et demie d'œufs et deux livres de beurre. Et l'ivrogne d'expliquer qu'il était venu d'une ville voisine pour se joindre au mouvement de tempérance "alcoholic Anonymous" mais qu'il avait perdu l'adresse de leur bureau, de sorte qu'après avoir couru, il avait voulu entrer se restaurer quel que part...

L'Aide aux colons

L'Aide aux colons, sous le patronage des Chevaliers de Colomb, est un organisme de secours établi en permanence pour venir en aide aux familles nécessiteuses établies sur des lots de colonisation, dans toute la province de Québec. Ces familles pauvres et toujours nombreuses ont besoin de toutes choses.

Aussi l'Aide aux colons se fait un devoir de faire un pressant appel au public en faveur de ces braves gens et c'est une belle et bonne œuvre que vous faites en leur donnant tout ce dont vous ne servez plus, tels: lingerie, meubles, potes, outils, voitures, etc. Toujours, ces bonnes gens apprécient très fortement tout ce que vous leur donnez.

Il ne vous suffit que d'appeler Frontenac 8540 et notre camion se rendra à votre domicile pour recueillir ce dont vous disposez en leur faveur.

Décès de M. L. Lecomte

M. Louis Lecomte, professeur à l'école supérieure Le Plateau et publiciste de cette institution, est décédé subitement, hier après-midi, foudroyé par une crise cardiaque pendant une visite à l'Oratoire St-Joseph.

Né à Janze, France, M. Lecomte était âgé de 60 ans. Il laisse dans le deuil, son épouse, née Marie-Blanche Asselin, fille du Dr Joseph Asselin, une fille, Cécile, et deux fils, Louis et Pierre. La dépouille mortelle est exposée au Salon Lussier, au No 4733, rue Papineau, près de la rue Cliford. Funérailles mercredi matin en l'église St-Pierre-Claver à 8 h. 30.

DEMANDE

Jeune homme pour le département de l'expédition, chance d'avoir.

S'adresser au dépôt de l'expédition, 430 est, rue Notre-Dame.

HOPITAL MICHAUD

DRUMMONDVILLE

Livraison immédiate POMMES MacINTOSH de FRELIGHSBURG

cueillies à la main, enveloppées individuellement, dans des boîtes cartonnées de 1/2 minot. TOUTES DES MacINTOSH EXTRA-FANCY. Livraison IMMEDIATE. Donnez votre commande \$2.89 dès aujourd'hui. Le 1/2 minot

PHARMACIE MONTREAL

CHAS DUQUETTE, Pharmacien, Propriétaire
LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DETAIL AU MONDE

Signalez
JOUR et NUIT:
HA. 7251

Complot éventé

Séoul, Corée, 4 (A.P.). — La police a appréhendé 20 personnes, aujourd'hui, sous l'accusation d'avoir comploté en vue de renverser le gouvernement de la Corée du sud. Parmi les personnes appréhendées, on remarque Choi Neung Jin, autrefois détective en chef pour la police nationale, sous le gouvernement militaire américain.

Le ministre de l'intérieur, T. Y. Yoon a dit qu'un groupe politique opposé à l'administration — groupe non communiste — projetait de s'emparer du pouvoir par la force après que l'Assemblée générale des Nations Unies aurait étudié le cas de la Corée, à la fin de ce mois-ci.

Le 11 octobre, jour d'action de grâces

Proclamation provinciale

Québec, 4. — Une proclamation du lieutenant-gouverneur déclare jour férié et jour d'action de grâces, le 11 octobre prochain, pour la province de Québec.

"Attendu, dit la proclamation, qu'au cours de la présente année, la population de la province de Québec a bénéficié de nombreux bienfaits et s'est enrichie de féconds et durables progrès;

"Attendu que Notre province est fermement et irrévocablement attachée à ses traditions religieuses;

"Attendu qu'il convient de remercier le Bon Dieu d'une manière publique et solennelle..."

L'HON. OMER COTE PROVINCE DE QUEBEC M. JEAN BRUCHESI
ministre SECRETARIAT sous-ministre

Les Écoles de Solfège et Musique

Ouverture des cours: Vendredi, 1er octobre 1948

ENSEIGNEMENT GRATUIT: 25 COURS

Frais d'inscription: \$1.00 pour l'année, livres fournis

Solfège et Théorie Musicale

VENDREDI 8 OCTOBRE

MONTREAL (E. Philippe Aubert de Gaspé, coin de Gaspé et de Cas- telnaud) 1ère et 2e années — 7 h. 30 et 8 h. 30. Prof. Armand Renaud.

LUNDI, 4 OCTOBRE

MONTREAL (E. St-Pierre Claver) 1ère année — 7 h. 30 à 8 h. 30. Prof. Jules Dubois. 2110 est, boul. St-Joseph (coin Delormier).

LACHINE (Académie Piché) 1ère et 2e années — 7 h. 30 à 9 h. 30. Prof. Ben Verdict.

ST-LAURENT 1ère année — 8 h. à 9 h. Prof. Albert Viau. (Salle paroissiale).

ST-LAURENT — 1ère année 9 à 10 h. — Prof. R. Van de Goor. (Salle paroissiale).

MARDI, 5 OCTOBRE

MONTREAL (E. St-Germain d'Outremont) — 1ère année — 7 h. 30. Prof. Jules Dubois. 46, rue Bellingham (près Chemin Ste-Catherine).

MONTREAL (E. Christ-Roi) — 1ère année 7 h. 30. Prof. Armand Renaud. (Rues Jourdain et Lajeunesse).

MONTREAL (E. Olier, 310 est, rue Roy), 1ère et 2e années — 7 h. 30 à 9 h. 30. Prof. J.-J. Goulet.

MERCREDI, 6 OCTOBRE

AHUNTSIC (E. Ste-Marguerite Marie) 1ère année — 8 h. Prof. Jules Dubois. 10,770 Laverdure, (près boul. Gouin).

LACHINE (E. des SS. Anges) 2e année — 7 h. 30. Prof. Ben Verdict.

JEUDI, 7 OCTOBRE

MONTREAL (E. Chomedey de Maisonneuve) 1ère année — 7 h. 30. Prof. Jules Dubois. 1820, boul. Morgan (près Ontario).

STE-ANNE-DE-BELLEVUE — 1ère année — 7 h. Prof. J.-J. Goulet.

COURS AVANCÉS:

SOLFÈGE — DICTÉE MUSICALE ET CULTURE DE L'OREILLE — Cours de 2 heures — Inscription: \$2.00.

SAMEDI, 5 octobre, de 1 h. 30 à 3 h. 30. Prof. G.-E. Tanguay, Salle Immaculée-Conception, 1855, rue Rachel.

COURS PRÉPARATOIRE A L'HARMONIE: Inscription: \$5.00.

LUNDI, 4 octobre, (E. Olier, 310 est, rue Roy) 7 h. 30 à 9 h. 30. Prof. G.-E. Tanguay.

INSCRIPTIONS: MEMES JOURS AUX MEMES HEURES.

Direction générale: LES ECOLES DE SOLFÈGE ET MUSIQUE,

1182, boul. St-Laurent, Montréal — M. Guillaume Dupuis, directeur

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

168 est, Ste-Catherine

Écoutez le jeudi matin de 12 h. à 2 h. 30

PL. 1786-1787

10% d'escompte aux communautés religieuses.

DERNIERS DEVOIRS

— Laissez-nous vous assister dans vos derniers devoirs envers ceux qui portent. Nos conseils sont basés sur l'expérience.

Salons mortuaires — Service d'ambulance

Geo. VANDELAC Ltée

120 est, rue RACHEL, Montréal — BE. 1717

LE DEVOIR

"Le Devoir" est imprimé au no 430 est, rue Notre-Dame à Montréal par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice-propriétaire. Directeur-gérant, Gérard Filion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpressions de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuter et Canada-Mondial, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste:

EDITION QUOTIDIENNE	
Canada (sauf Montréal et la banlieue)	\$6.00
Montréal et banlieue	9.00
Etats-Unis et Empire britannique	8.00
Union postale	10.00

EDITION DU SAMEDI	
Canada	2.00
Etats-Unis et Union postale	3.00

Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisée comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléph. : ★H★ 3361

Nous avons rendu...

"la meilleure bière au Canada"

encore meilleure!

Voilà pourquoi

plus de gens boivent de la

BIÈRE BLACK HORSE

que jamais auparavant

En avez-vous dégusté dernièrement?

BRASSERIE  DAWES BLACK HORSE, MONTRÉAL... FONDÉE EN 1811—UNE DIVISION DE NATIONAL BREWERIES LIMITED

CHEZ LES CONSERVATEURS

M. Drew élu au premier tour de scrutin



PREMIER GESTE OFFICIEL DU NOUVEAU CHEF CONSERVATEUR... I

Ottawa, 4 (par Guy Lemay) — Le parti progressiste-conservateur s'est choisi un nouveau chef national, samedi dernier. Comme on le prévoyait, M. George Drew, premier ministre de la province d'Ontario, a été élu au premier tour de scrutin avec une majorité écrasante. Le nouveau leader a en effet recueilli 827 voix, plus qu'il n'en fallait vraiment, contre 311 pour M. John Diefenbaker, et 104 pour M. Donald Fleming. Les deux candidats ont demandé par la suite que M. Drew soit déclaré élu à l'unanimité.

La dernière séance du congrès, celle de samedi après-midi, a certainement été la plus importante et la plus enthousiaste de toutes les assises de la convention. La nouvelle de l'élection de M. Drew a été accueillie avec un tonnerre d'applaudissements, et l'ovation qui a suivi a été des plus bruyantes. Le choix de M. Drew semble avoir rallié tous les délégués de la convention, même ses adversaires les plus acharnés, qui en ont pris leur parti.

La séance de samedi après-midi a repris à 2 h. Les présidents conjoints, MM. Macdonnell et Méthot ont donné lecture des résolutions de la convention. Le chef, les scrutateurs suivants avaient été auparavant désignés par les candidats: MM. Fred Cawthorne, C.R., nommé par M. Drew; William J. Smith, nommé par M. Fleming; et Herbert E. Brown, nommé par M. Diefenbaker.

M. Drew

Le nouveau leader national du parti progressiste-conservateur a d'abord des mots de félicitations et de remerciement à l'endroit de ceux qui ont voté pour lui. "Il m'est impossible en ce moment d'exprimer les sentiments qui m'animent en songeant à l'honneur que vous m'avez conféré, j'accepte très humblement cette immense responsabilité et je sens que grâce au présent congrès et à l'unité d'intention de mes amis, MM. Diefenbaker et Fleming, nous pourrions nous présenter devant le pays comme un parti parfaitement uni qui tient à travailler dans l'intérêt de ce grand pays, le Canada que nous aimons tous", a dit le nouveau chef.

M. Drew a dit aussi quelques mots en français. Il s'est excusé de ne pas bien parler notre langue, mais, a-t-il ajouté, "je vais vous dire simplement merci avec tout mon cœur, mes chers amis". Le nouveau leader conservateur a au moins montré de la bonne volonté à notre égard, en disant que "l'instruction spéciale qui m'est accessible me permettra de faire des progrès dans cette voie".

Le premier ministre d'Ontario a ensuite des mots aimables envers sa femme, et la foule applaudit et réclame même un discours de Mme Drew. Il assure l'auditoire que sa femme dira quelques mots après son propre discours. M. Drew parle ensuite de la politique du parti. "A une époque où tous préconisent la conservation de nos forêts, de notre sol, et de nos autres importantes ressources naturelles, constitue la meilleure preuve de progrès, à une époque comme celle-ci, un parti qui s'engage à conserver les méthodes saines et pratiques est sans doute un parti à quel les Canadiens désirent confier les responsabilités administratives dans les jours sombres que l'avenir nous réserve".

Le nouveau leader conservateur a affirmé aussi sa politique de décentralisation, et de maintien de la Constitution, telle qu'elle a été rédigée en 1867. Il s'élève aussi contre le petit groupe de fonctionnaires qui "sans responsabilité envers qui que ce soit, dirigent les destinées et les affaires de notre pays depuis quelques années".

M. Drew se dit confiant aussi d'obtenir l'appui de tous les vrais libéraux qui désirent toujours un programme bien défini et qui ont foi dans les principes de liberté humaine et de responsabilité parlementaire.

Parlant des délégations des différentes provinces du pays, M. Drew a eu des mots aimables pour la province de Québec. Il a souligné que la délégation de notre province était la plus nombreuse, il a dit aussi que la province de Québec tend de plus en plus vers le conservatisme, et que l'expression des délégués québécois offre "des promesses de plus rassurantes pour l'avenir de notre parti".

En terminant ses remarques, M. Drew dit que nous traversons actuellement une étape décisive de l'histoire du Canada. "Grâce à l'idéal de ce grand parti qui est le nôtre et au programme solide que nous avons adopté, peut-être pourrions-nous instaurer chez nous un régime d'unité, de confraternité, de force et d'entente durable, grâce auquel, dans les années à venir, le nom du Canada sera aimé et respecté chez nous et à l'étranger".

Coopérative St-Gérard

Québec, 4. — Un syndicat coopératif, sous le nom de "Coopérative d'habitation Saint-Gérard", vient d'obtenir son autorisation de la part du secrétaire provincial.

Le siège de ce syndicat nouveau est établi à Montréal.

Quatre morts dans un accident d'avion

Quatre personnes ont perdu la vie, hier après-midi, lorsque deux avions sont entrés en collision, près du champ d'atterrissage, à Cartierville. Les victimes sont: MM. René Anthier, instructeur-gérant du "Montreal Flying Club"; Stanley Carson, agent de la Gendarmerie royale du Canada, Gilles Audet, 21 ans, 6534, 3e avenue à Rosemont, et Mlle Yolande Lemire, 20 ans, 8550 rue Saint-Dominique. Les deux dernières victimes avaient pris place dans l'avion Stinson que pilotait M. Anthier. L'avion de l'agent Carson était un Cessna.

La collision est survenue à environ 800 pieds du sol, au-dessus de la ferme Labelle, à Bois-Franc, au moment où Anthier et Carson tentaient un atterrissage dans la même direction. Les cadavres de Mlle Lemire et de M. Audet ont été tellement calcinés que leur identification a été presque impossible. Le père de la jeune fille a identifié le cadavre hier soir à la morgue, par ses vêtements et la montre que Mlle Lemire portait au moment de la tragédie.

On a déduit ensuite que le cadavre de l'autre victime était celui de M. Audet, qui était l'ami de la jeune fille.

De Bernonville témoin

Un seul témoin a comparu, ce matin, à l'enquête sur l'affaire de Bernonville, et c'est le comte de Bernonville lui-même. Il a répondu aux questions de son avocat, Me Bernard Bourdon, en faisant rapport de ses activités publiques de 1915 à aujourd'hui. Tout cela malgré les nombreuses objections que les avocats du gouvernement n'ont pas manqué de formuler à chaque tour de table.

En 1915, M. de Bernonville, âgé de 17 ans, était bachelier ès lettres, bachelier ès sciences, et préparait l'Ecole normale. La guerre le força d'abandonner ses études; il devint sous-lieutenant d'infanterie, puis lieutenant et enfin commandant. A 20 ans, il était créé chevalier de la Légion d'honneur. A 23 ans, officier de la Légion d'honneur et thopée de guerre, sept citations, croix de guerre.

Après la guerre, il resta dans l'armée où il obtint le grade de capitaine; il y reçut la Croix de guerre pour "opérations extérieures". De 1915 à 1918, il avait été blessé cinq fois.

En 1927, M. de Bernonville quitta l'armée, fait son droit commercial et devient administrateur de plusieurs compagnies.

La deuxième guerre

"Au début de la seconde guerre mondiale, raconte le témoin, je me suis joint à un bataillon de chasseurs alpins en qualité de commandant. En 1940, je suis cité à l'ordre du jour et je reçois la Croix de guerre. Je quitte l'armée en octobre 1940, quand mon unité est dissoute, et je me mets à la disposition du maréchal Pétain, chef légitime de l'Etat français, qui me charge de plusieurs missions.

"En octobre 1940, je me rends au Maroc, en mission d'éducation nationale. En vérité, je dois étudier la-bas l'état d'esprit et le moral des Marocains. Il n'y a pas d'Allemands, là-bas, sauf une commission de contrôle de très peu d'importance. Je retourne à Vichy, en novembre 1942, et je participe à l'organisation et à la surveillance de relais destinés à faciliter l'évasion des officiers alliés.

En décembre 1942, je suis à Paris, au service des ministères de la jeunesse et de l'éducation nationale.

En juillet 1944, c'est-à-dire environ un mois après le débarquement

en Normandie, j'accepte les fonctions de gouverneur militaire de la région de Lyon. Mes fonctions sont d'assurer le maintien de l'ordre, la sécurité des citoyens et le ravitaillement de la ville. J'ai aussi pour mission secrète de conserver les unités militaires et le matériel pour le mettre à la disposition des Alliés au moment jugé opportun par le maréchal Pétain.

A une question de Me Bourdon, le témoin répond qu'il n'a jamais eu la police de Lyon sous ses ordres.

Le 14 août 1944, il retrouve le maréchal à Vichy. Celui-ci le remercie de son dévouement et lui annonce qu'il devra se démettre de ses fonctions.

Me Gustave Adam, l'un des avocats du ministère de l'Immigration, fait objection. Il prétend qu'on est rendu trop loin, qu'on est en train de juger la France, en un mot que ce témoignage est illégal, qu'il peut allonger indéfiniment la durée du procès. A quoi Me Bourdon rétorque qu'il est fait mention de l'objet du témoignage dans les procédures. Prises de bec. Le juge Louis Cousineau rejette l'objection en disant qu'on prendra tout le temps qu'il faudra, et que le témoignage lui est nécessaire pour connaître le fond de l'affaire.

M. de Bernonville reprend. Avant de quitter son poste, à Lyon, il va rencontrer un des principaux chefs de la Résistance pour lui confier l'état des effectifs et du matériel. Une demi-heure après, il est arrêté par un agent de la Gestapo qui le mène à Nancy, où il est incarcéré. Délivré par l'approche des troupes américaines, il réussit à tour de force de traverser les lignes allemandes et américaines, et arrive à Paris où il découvre que son appartement a été pillé et occupé et que plusieurs de ses amis ont été assassinés ou fusillés sans jugement.

On demande à M. de Bernonville le nom d'un de ses amis, qu'il dit qualifier de "grand héros". Le témoin refuse de le dévoiler, parce qu'il a encore de la famille en France.

Au Canada

Après son arrivée au Canada, en novembre 1946, M. de Bernonville prend le nom de Jacques Benoit. Il entre à l'emploi d'une compagnie de bois et passe six mois dans le comté de Kamouraska, avec les bûcherons, sous le nom de "grand héros". Il revient à Montréal, pour le compte de la même compagnie, puis perd son emploi par suite d'une réorganisation.

Il se fait ensuite mécanicien, laveur d'automobiles, etc., et trouve un emploi pour le compte d'une compagnie de produits laitiers. Il occupait cette position quand il se présenta à l'immigration, le 30 janvier 1948.

M. de Bernonville déclare s'être présenté à l'immigration "volontairement et spontanément", sous les conseils d'un avocat, Me J. Sénécal, à qui il avait été présenté par un rapport écrit.

Me Bourdon lui demande s'il était seul avec sa famille et M. Anfosy dans le bureau où eut lieu l'interrogatoire.

Non, répond M. de Bernonville, il y avait là une demoiselle qui prenait des notes en sténographie anglaise.

Ici encore, Mes Favreau et Adam objectent. Le juge rejette leur objection et déclare qu'il accepte la preuve "sous réserve". Il répète qu'il a "besoin de connaître le fond de cette affaire".

Me Bourdon termine son interrogatoire par quelques questions sur les blessures du témoin.

M. Fraser candidat?

Ottawa, 4. (P.C.) — Les délégués de la Nouvelle-Ecosse à la convention du parti conservateur ne se sont pas bornés à la discussion des problèmes nationaux. On sait que l'organisation du parti en cette province est arrivée de chef depuis trois ans et qu'on doit tenir une convention vers la fin de la présente année.

L'occasion était belle, à Ottawa, pour opérer des sondages et pour que reviennent sans cesse les lèvres des délégués consensuels sur une surprise politique. Il est en effet que la majorité des délégués favoriseraient la candidature de M. C. F. Fraser, autrefois directeur d'un journal de Halifax, aujourd'hui au bureau des Nations Unies dans la capitale canadienne.

Quoique n'étant pas un membre du parti, M. Fraser suppléerait, semble-t-il, M. Stanfield, de Truro, s'il acceptait de se présenter. On l'aurait même approché à ce sujet, mais on ne connaît pas encore sa réponse.

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

Ce serait le redressement d'une injustice à l'égard de notre groupe tout comme le récent décret de M. Saint-Laurent qui a mis sur le même pied les immigrants français et les immigrants britanniques. Il n'est pas impossible que M. Drew ait lui-même inspiré cette résolution qui constitue un acte de réparation puisque c'est précisément la suite des virulentes attaques du premier ministre ontarien contre le "baby bonus" que le gouvernement libéral a rédigé sa loi de façon à dévaloriser nos familles nombreuses.

Les Franco-Ontariens sont en droit d'espérer un règlement satisfaisant de leur question sociale du fait que M. Drew veut gagner à la cause conservatrice l'opinion québécoise. La rumeur veut en effet que le successeur choisi par M. Drew, M. Kennedy, se soit engagé à racheter dès la prochaine session les promesses que son chef d'alors a faites aux Franco-Ontariens au cours de la récente campagne provinciale. Une autre rumeur dont il serait intéressant d'obtenir la confirmation veut qu'un "gentleman's agreement" soit intervenu entre M. Drew et M. Sabourin pour nous assurer quatre sous-ministres au cas où le parti conservateur accéderait au pouvoir.

Le nouveau chef du parti conservateur s'était exprimé uniquement en anglais dans son grand discours de la veille du vote, mais il a intercalé dans son discours d'acceptation une phrase en français qu'il a d'ailleurs prononcée avec aisance. Il a laissé entendre qu'il pourrait suivre, et être plus de succès, l'exemple de M. Arthur Meighen.

Il faudra juger M. Drew et les conservateurs à leurs actes. Les Canadiens français suivront donc avec attention les discours qu'ils prononceront et surtout les attitudes qu'ils tiendront au Parlement. M. Drew et les conservateurs paraissent disposés à faire des efforts sérieux pour conquérir le Québec, mais ils devront se rappeler qu'ils auront fort à faire pour regagner sa confiance qu'ils avaient complètement perdue au cours des dernières années. Le Québec se montrera à bon droit exigeant et réclamera des gages de la nouvelle attitude du parti conservateur avant de répondre à ses avances.

Pierre VIGÉANT

George Drew

Ottawa, 4. — Le nouveau chef du parti conservateur, M. George Alexander Drew, est le type parfait de l'ontarien. Né dans une ville de province, Guelph, il a fait ses études universitaires à Toronto, puis il est revenu exercer sa profession d'avocat dans sa ville natale. Sa biographie nous rappelle qu'il a servi outremer dans la première grande guerre, qu'il est anglican et franc-maçon.

Il était haut fonctionnaire dans l'administration provinciale ontarienne lorsque le gouvernement conservateur Henry a été défait en 1934. Ses déboires avec le premier ministre Hupuna ont fait du bruit dans le temps et ont probablement contribué plus que tout le reste à le lancer dans la politique active. Elu chef du parti conservateur ontarien en décembre 1938, il entra à l'Assemblée législative à la suite d'une élection partielle des le mois de février suivant, il prenait le pouvoir dès l'élection générale suivante et le conservait aux élections générales de 1945 et de 1948.

Avant de poser sa candidature à la convention de cette semaine, il avait déjà fait des incursions en politique fédérale, notamment en soulevant l'affaire des mitrailleurs Brenn et celle de l'envoi des troupes canadiennes à Hong-Kong, sans parler de sa lutte prolongée contre M. King sur la question de l'autonomie provinciale. Il s'est acquis la réputation d'un chef politique avisé et combatif et aussi d'excellent administrateur.

Pour autant qu'on puisse le juger par ses deux discours de la convention qui vient de se terminer, c'est un orateur qui a de la vigueur et non du feu. Il a une voix puissante, une diction claire, une assurance complète. Il est vif, naturel, mais il reste toujours complètement maître de lui-même et ne s'anime pas au fur et à mesure qu'il avance dans son discours.

Le nouveau chef conservateur est servi, et même à certains égards desservi, par un physique avantageux, qui fait que ses adversaires le désignent comme "Handsome George" et "Gorgeous George" pendant la récente lutte. Taillé en athlète, il a une figure qui fait songer à un acteur de cinéma plutôt qu'à un chef politique. Quand il sourit pour souligner un mot d'esprit, on croirait qu'il recherche l'admiration des dames.

Il ne faudrait cependant pas céder à l'impression que l'on a affaire à un orateur de salon. La pensée est claire, le style précis. Les deux discours qu'il a prononcés devant le congrès conservateur étaient d'une belle élévation et subordonnaient nettement l'intérêt du parti à celui du pays. Même s'il est séduisant, il n'est pas impossible que M. Drew ait l'étoffe d'un homme d'Etat.

Madame Drew

Ottawa, 4. — Après l'élection d'un chef de parti, les chroniqueuses féminines se précipitent d'ordinaire sur sa femme pour renseigner leurs lectrices sur son apparence, ses manières, ses goûts. Nous ne pouvons cependant leur abandonner madame Drew. Elle appartient à la chronique politique parce qu'elle est destinée à jouer un rôle politique.

Non pas que madame Drew ne soit pas féminine, bien au contraire. Elle est jolie, cultivée, charmante, exquise. Il n'y a pas de doute que ses réceptions seront courues et qu'elle servira admirablement son mari dans ce rôle traditionnel.

Il se trouve que madame Drew parle admirablement le français. Née Florence d'Arnelo Johnson, elle est fille du grand chanteur canadien qui fut gérant du Metropolitan Opera et d'une mère européenne et elle a reçu son éducation à Florence.

Sa maîtrise du français a coûté quelques dizaines de votes québécois à M. Fleming à la suite d'une réception où elle a joué de toute la puissance de sa séduction pour convaincre les délégués de la province de voter pour lui. Elle a trouvé le moyen de rappeler que son père n'avait jamais manqué d'encourager les artistes canadiens-français. L'effet qu'elle avait produit sur les délégués québécois s'est affirmé après l'élection de son mari: ils se sont pas contentés de chanter "Il a gagné ses épaulettes", ils ont aussi chanté "Vive la Canadienne".

Non seulement parle-t-elle le français à la perfection, mais elle est douée de talents oratoires indiscutables. L'éducation qu'elle a reçue dans une famille d'artistes lui a valu une voix bien posée et une excellente diction. Elle a de plus un tact admirable et une grande facilité d'improvisation. Le discours de remerciement qu'elle a adressé samedi aux congressistes à la suite de l'élection de son mari était un bijou en français comme en anglais.

Au cours de la récente élection provinciale ontarienne, elle a fait campagne avec son mari dans les circonscriptions françaises. C'est elle qui se chargeait des discours français et elle paraissait avoir remporté partout des succès oratoires.

On dit que le mariage idéal est celui où les époux se complètent l'un l'autre. Le mariage Drew est idéal du point de vue politique. Madame Drew supplée aux carences linguistiques de son mari et se charge d'assurer le respect du bilinguisme.

On peut s'attendre à ce que madame Drew prenne une part active à la prochaine campagne électorale dans la province de Québec. Elle les libéraux pourraient bien trouver en elle un adversaire beaucoup plus redoutable que M. Drew. M. Sabourin et tous les gros capons du parti conservateur.

P. V.

335,000 mineurs sont en grève

Douai, France, 4 (A.P.) — Une grève de quelque 335,000 ouvriers des mines de charbon, en France, grève qui pourrait paralyser l'industrie du pays si elle se prolongeait, a débuté dans le calme aujourd'hui.

A deux mines situées près de Douai, des groupes de piqueurs de la Confédération générale du travail (domination communiste) se sont réunis aux entrées de la mine. On n'a vu aucun policier ou soldat.

La grève menace de paralyser toutes les mines de charbon du nord de la France et de la région du Pas de Calais.

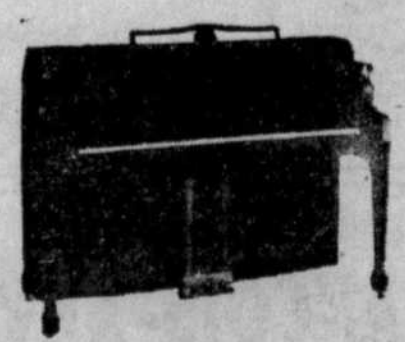
La Fédération des mineurs (domination communiste) a dé-

crété la grève pour "une durée indéfinie". Le mouvement Force ouvrière, non communiste, qui comprendrait 120,000 membres, a déclaré qu'il ferait la grève "d'une façon effective, mais non active". La Confédération française des ouvriers chrétiens, non communiste également, a consenti à participer à la grève durant 48 heures.

Les demandes des mineurs sont plutôt confuses. En général, les communistes protestent contre le coût de la vie, contre la relation défavorable des salaires et des prix, et contre la décision gouvernementale de diminuer de 8% le nombre des employés dans l'industrie minière nationalisée.

M. Drew réussit enfin à adresser la parole.

Lesage présente
Un choix exclusif
PIANOS



VIRTUOSE

La qualité musicale de ce modèle en plus de son charme classique, lui a donné une grande renommée parmi les pianos de qualité. Le simplicité est la note dominante de ce piano fabriqué à la façon "Hepplewhite". La justesse et la douceur de son "Virtuose" indiquent le soin méticuleux mis à la fabrication de chaque instrument.

PRIX SUR DEMANDE
Livraison immédiate de certains modèles.

PIANOS LESAGE LIMITEE

Maison fondée en 1891

Sainte-Thérèse, Qué.

Pour plus de renseignements, écrire à la fabrique même, ou téléphoner à Sainte-Thérèse, au numéro 27 W.

DEMAIN
Le "Devoir" commencera la publication des "FIANCES" de Manzoni, l'un des chefs-d'œuvre de la littérature universelle.

CARNET MONDAIN

PROCHAINS MARIAGES

Mme Arthur Sarrazin, de Montréal, fait part du mariage de sa fille, Françoise, à Me Albert Noël, notaire d'Outremont, fils de M. et de Mme J.-Oscar Noël, de St-Marc-sur-Richelieu. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, samedi, le 16 octobre, à 9 h., en l'église des Saints-Anges de Lachine, par monsieur le curé Aimé Boileau, V.F., oncle de la mariée. Pas de faire-part.

M. René Gauthier, i.e., et Mme Gauthier, de l'avenue Brodeur, à Notre-Dame de Grâce, annoncent le mariage de leur fille, Pierrette, à M. Paul Garceau, fils de Me Honoré Garceau, c.r., et de Mme Garceau. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, samedi, le 16 octobre, en l'église Saint-Raphaël d'Outremont.

M. J. Albert Morissette, architecte, et Mme Morissette, de Québec, font part du mariage de leur fille, Marthe, à M. Réginald Farley, fils de M. et de Mme R. L. Farley, de Plymouth, Angleterre. Le mariage sera béni le 9 octobre prochain, à Windsor, Ontario. Pas de faire-part.

MARIAGES

Récemment, en l'église de Notre-Dame de Lévis, M. le chanoine J.-Eugène Carrier a béni le mariage de Marguerite, fille du sénateur et de Mme Cyrille Vaillancourt, au Dr Gabriel Moro, de Notre-Dame de Grâce, Montréal. M. l'abbé Emile Turmel, curé de Notre-Dame de l'Assomption, a célébré la messe nuptiale. Mlle Louise Lasnier et M. Pierre Boutet ont interprété quelques pièces religieuses accompagnées au violon par M. Gilbert Darrasse. M. Claude Lavoie touchait l'orgue. Mlle Annette Vaillancourt, sœur de la mariée, était dame d'honneur. Mes Pierrette Moro, sœur de Gabriel, Mariette, Françoise et Claire Vaillancourt, sœurs de la mariée, étaient demoiselles d'honneur. M. Raymond Vaillancourt, frère de la mariée, était garçon d'honneur. Le Dr Rolland Rivet, MM. Joseph Vaillancourt, Gérard Vaillancourt, avocat, Arthur Vaillancourt et Roger Beauchamp plaçaient les invités.

A l'issue de la cérémonie religieuse, le sénateur et Mme Cyrille Vaillancourt ont reçu dans les salons bleus du Château

Frontenac, décorés de roses rouges et de glaïeuls blancs.

Les nouveaux époux sont ensuite partis en automobile pour New-York, Atlantic City, Philadelphie et Washington. A leur retour, le Dr et Mme Moro résideront à Montréal.

Parmi les invités du dehors qui assistaient au mariage, on remarquait: M. et Mme Louis Saint-Laurent, M. et Mme John Paton, de New-York, M. et Mme L.-F. Simard, d'Ottawa, Mme A. Lemelin, M. J.-G. Bélanger et Mlle Bélanger, M. Paul-Emile Lafontaine, C.R., le Dr et Mme Marcel Bourgeois, le Dr et Mme Guy Coutu, le Dr et Mme Jacques Béland, M. et Mme Armand Voisard, M. et Mme A. Hébert et Mlle Gisèle Hébert, tous de Montréal, le Dr Richard Poirier, de Nicolet, Mme Luc Dupuis, de St-Roch des Aulnaies, le sénateur et Mme Fernand Laford, de l'Islet, Mlle Patricia Upshall, G.M.G., de Toronto.

VALLEE-LALONDE

Le mariage de Mlle Yvette Lalonde, fille de M. et de Mme F. Lalonde, avec M. Bernard Vallée, fils de M. J.-S. Vallée, a eu lieu à St-Germain d'Outremont, samedi matin, à 11 h., et la bénédiction nuptiale leur a été donnée par le R.P. Philippe Labrosse, C.S.V. Pendant la messe, Mlle Béatrice Cardinal et M. Gérard Desmarais ont exécuté le programme de chant. La mariée était accompagnée de son père tandis que le marié avait pour témoin son frère, Jean. Mlle Louise Lalonde, sœur de la mariée, était dame d'honneur. M. Jacques Vallée, frère du marié, était le garçon d'honneur. MM. Yves, Georges et Gilles Vallée, autres frères du marié, M. Paul Beaudoin, son beau-père, ainsi que MM. Pierre Lalonde et Jacques Chevalier plaçaient les invités. Après la cérémonie religieuse, il y a eu réception au Cardy-Hall, de l'hôtel Mont-Royal. Les mariés sont ensuite partis en voyage aux Etats-Unis.

A l'issue de la cérémonie religieuse, le sénateur et Mme Cyrille Vaillancourt ont reçu dans les salons bleus du Château

Frontenac, décorés de roses rouges et de glaïeuls blancs.

Les nouveaux époux sont ensuite partis en automobile pour New-York, Atlantic City, Philadelphie et Washington. A leur retour, le Dr et Mme Moro résideront à Montréal.

Parmi les invités du dehors qui assistaient au mariage, on remarquait: M. et Mme Louis Saint-Laurent, M. et Mme John Paton, de New-York, M. et Mme L.-F. Simard, d'Ottawa, Mme A. Lemelin, M. J.-G. Bélanger et Mlle Bélanger, M. Paul-Emile Lafontaine, C.R., le Dr et Mme Marcel Bourgeois, le Dr et Mme Guy Coutu, le Dr et Mme Jacques Béland, M. et Mme Armand Voisard, M. et Mme A. Hébert et Mlle Gisèle Hébert, tous de Montréal, le Dr Richard Poirier, de Nicolet, Mme Luc Dupuis, de St-Roch des Aulnaies, le sénateur et Mme Fernand Laford, de l'Islet, Mlle Patricia Upshall, G.M.G., de Toronto.

Les mariés sont ensuite partis en voyage aux Etats-Unis.

A l'issue de la cérémonie religieuse, le sénateur et Mme Cyrille Vaillancourt ont reçu dans les salons bleus du Château

Frontenac, décorés de roses rouges et de glaïeuls blancs.

Les nouveaux époux sont ensuite partis en automobile pour New-York, Atlantic City, Philadelphie et Washington. A leur retour, le Dr et Mme Moro résideront à Montréal.

Parmi les invités du dehors qui assistaient au mariage, on remarquait: M. et Mme Louis Saint-Laurent, M. et Mme John Paton, de New-York, M. et Mme L.-F. Simard, d'Ottawa, Mme A. Lemelin, M. J.-G. Bélanger et Mlle Bélanger, M. Paul-Emile Lafontaine, C.R., le Dr et Mme Marcel Bourgeois, le Dr et Mme Guy Coutu, le Dr et Mme Jacques Béland, M. et Mme Armand Voisard, M. et Mme A. Hébert et Mlle Gisèle Hébert, tous de Montréal, le Dr Richard Poirier, de Nicolet, Mme Luc Dupuis, de St-Roch des Aulnaies, le sénateur et Mme Fernand Laford, de l'Islet, Mlle Patricia Upshall, G.M.G., de Toronto.

Les mariés sont ensuite partis en voyage aux Etats-Unis.

A l'issue de la cérémonie religieuse, le sénateur et Mme Cyrille Vaillancourt ont reçu dans les salons bleus du Château

Frontenac, décorés de roses rouges et de glaïeuls blancs.

Les nouveaux époux sont ensuite partis en automobile pour New-York, Atlantic City, Philadelphie et Washington. A leur retour, le Dr et Mme Moro résideront à Montréal.

Parmi les invités du dehors qui assistaient au mariage, on remarquait: M. et Mme Louis Saint-Laurent, M. et Mme John Paton, de New-York, M. et Mme L.-F. Simard, d'Ottawa, Mme A. Lemelin, M. J.-G. Bélanger et Mlle Bélanger, M. Paul-Emile Lafontaine, C.R., le Dr et Mme Marcel Bourgeois, le Dr et Mme Guy Coutu, le Dr et Mme Jacques Béland, M. et Mme Armand Voisard, M. et Mme A. Hébert et Mlle Gisèle Hébert, tous de Montréal, le Dr Richard Poirier, de Nicolet, Mme Luc Dupuis, de St-Roch des Aulnaies, le sénateur et Mme Fernand Laford, de l'Islet, Mlle Patricia Upshall, G.M.G., de Toronto.

Les mariés sont ensuite partis en voyage aux Etats-Unis.

A l'issue de la cérémonie religieuse, le sénateur et Mme Cyrille Vaillancourt ont reçu dans les salons bleus du Château

Frontenac, décorés de roses rouges et de glaïeuls blancs.

Les nouveaux époux sont ensuite partis en automobile pour New-York, Atlantic City, Philadelphie et Washington. A leur retour, le Dr et Mme Moro résideront à Montréal.

Parmi les invités du dehors qui assistaient au mariage, on remarquait: M. et Mme Louis Saint-Laurent, M. et Mme John Paton, de New-York, M. et Mme L.-F. Simard, d'Ottawa, Mme A. Lemelin, M. J.-G. Bélanger et Mlle Bélanger, M. Paul-Emile Lafontaine, C.R., le Dr et Mme Marcel Bourgeois, le Dr et Mme Guy Coutu, le Dr et Mme Jacques Béland, M. et Mme Armand Voisard, M. et Mme A. Hébert et Mlle Gisèle Hébert, tous de Montréal, le Dr Richard Poirier, de Nicolet, Mme Luc Dupuis, de St-Roch des Aulnaies, le sénateur et Mme Fernand Laford, de l'Islet, Mlle Patricia Upshall, G.M.G., de Toronto.

Les mariés sont ensuite partis en voyage aux Etats-Unis.

A SAINTE-JUSTINE

NOTRE GENEROSITE ASSURERA L'AVENIR DE NOS ENFANTS

"Sainte-Justine est une oeuvre nationale avec laquelle il faut compter pour assurer notre propre survie." (Me Raymond Dupuis)

C'est ce qu'affirmait Me Raymond Dupuis, président de la maison Dupuis Frères, Ltee, à l'occasion de l'ouverture officielle de cette campagne, à la radio: c'est ce qu'en d'autres termes Son Exc. Mgr Conrad Chaumont déclarait, lundi dernier, au lunch d'ouverture à l'hôpital où il était l'hôte d'honneur.

C'est pour venir au secours de cette oeuvre humanitaire, protectrice des enfants malades, qu'un comité formé de généreux philanthropes organise, tous les ans, une souscription susceptible de combler les déficits de cet hôpital. Car Sainte-Justine est un hôpital d'enfants, un hôpital, dont tous les patients, des enfants, sont à charge à leur famille ou à la société. Et quand la famille ne peut pas payer — ou ne peut payer qu'une partie — c'est la charité qui doit le faire.

Car un hôpital d'enfants, ça coûte cher.

...en raison des soins multiples dont il faut entourer les enfants qui réclament un service de toutes les heures: surveillance, repas, toilettes toujours à recommencer sans tenir compte de la tendresse qu'il est impossible de ne pas prodiguer à tous ces petits qui dépendent entièrement de la science et du dévouement, pour guérir et pour vivre.

Soyons généreux aux quêtes de Sainte-Justine.

Aussi le comité central de la campagne recommande-t-il à la population de se rappeler les enfants malades de Sainte-Justine au cours des jours qui vont suivre et principalement à la quête qui sera faite pour eux dimanche prochain dans presque toutes les églises de notre ville et de la banlieue.

Donnons tous "pour qu'ils vivent".

Juliette Béliveau à la Pharmacie Montréal. Cet après-midi de 2 h. à 6 h., Mme Juliette Béliveau se tiendra à la Pharmacie Montréal pour recueillir les offrandes en faveur des enfants malades de l'hôpital Sainte-Justine.

LA MODE DU JOUR



9040

Toute sim... pratique, toute jolie avec ou sans pois.

Ce No 9040 est offert pour les tailles 12, 14, 16, 18, 20 et 40. Le grandeur 16 requiert 4 1/2 verges d'un tissu de 35 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de 30 c. Service des patrons. "Le Devoir", 430, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'indiquer un bon de poste ou un mandat de messagerie de 30 c. Aucun timbre n'est accepté. Ecrire distinctement nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

Et comme pour bercer leur longue solitude, Le vent des nuits d'hiver, altérant sa froideur, Murmure aux moribonds un antique prélude, Ainsi qu'un vent d'été célébrant la chaleur.

Un homme est un arbre vert, courbé sous les tempêtes; Il conserve parfois, de ses jours ennuieux, Un souvenir brisé de ses antiques fêtes. Et ses bras égarés font des croix dans les cieux...

Georges HENRY

Le soin des tout-petits

Il y a tellement d'accidents d'enfants dans les rues, ces jours-ci, que, bien tragiquement, hélas! la campagne de souscription de Sainte-Justine reçoit un supplément de propagande faite par les circonstances et l'actualité.

Mais ce qu'il y a de frappant et de douloureux à la fois dans ces accidents c'est l'âge des bébés accidentés de la rue, morts ou mourants à l'hôpital.

Quatre ans, trois ans, deux ans! C'est incroyable! Comment ne peut-on pas comprendre que des enfants de cet âge ne se laissent pas plus dans la rue que dans la maison sans surveillance suffisante?

En bas de cinq ans, je dirais même de six ans, un enfant ne devrait jamais être laissé à lui-même, ni à la maison ni dans la rue. A quoi sert le progrès de ceci ou de cela si l'on ne sait même plus garder les enfants en sécurité? On ne fera admettre à personne de sensé que des enfants de quatre, trois ou deux ans sont en âge de jouer dehors seuls.

Il y a quelque chose qui ne va pas du côté des gardiennes naturelles ou d'occasion.

Est-il besoin de faire un long cours d'étude pour savoir protéger des enfants, ses enfants? Je ne le crois pas. Ce n'est donc pas l'ignorance scolaire qui est cause de cette maladresse.

Est-ce que le manque de maturité d'esprit que les psychologues dénoncent comme cause des ménages manqués trop nombreux, trait jusqu'à cette inconscience du danger physique comme moral qui peut menacer les petits? On le dirait très certainement.

Il y a des quartiers qu'on ne peut pas traverser sans voir ainsi de nombreux jeunes enfants tout seuls dans la rue. Quand ils ne courent pas dangereusement d'un côté à l'autre de la chaussée, ils ont l'air d'être bien en peine d'eux-mêmes. Très souvent ils sont assis sur la bordure du trottoir, dans la poussière, les jambes dans la rue. Leur jeu principal c'est de manipuler de la poussière, d'en faire des pdttes, comme si c'était du sable. Au printemps et à l'automne c'est de la boue qu'ils travaillent en guise de "plastiline". J'en voyais deux l'autre jour, presque noirs comme des petits nègres qui, délaissant leur jeu de terre pour un moment, mangeaient des bonbons! Parce que les bonbons, ça, ça ne manque pas! Il y a des enfants qui sont mis dehors de bonne heure le matin, avec un "suçon", d'autres, le fait m'a été rapporté, qui obtiennent un "suçon" le soir dans leur lit, pour s'endormir!

Les hygiénistes et les psychologues qui tentent d'éduquer les parents peuvent s'encourager: il y a encore un peu de travail à faire...

Germaine BERNIEK

LE FROMAGE est une nourriture de qualité

"Un dessert sans fromage est une belle à qui il manque un oeil", a dit un auteur; c'est beaucoup dire de l'estime de nos ancêtres à l'égard du fromage. Le fromage a été une denrée d'usage courant à travers les âges et a constitué la source principale de protéine dans le régime de bien des gens.

Malheureusement, les Canadiens ne tirent pas toujours parti de cette nourriture préparée. Le fromage, avec la tarte aux pommes, est traditionnel, mais pour aider à équilibrer les petits budgets, le fromage doit être considéré comme mets de résistance. Aucune autre denrée ne donne autant de valeur pour le prix payé. Aussi, il n'y a aucune perte car on peut utiliser chaque petit morceau de fromage. Le fromage "cheddar" est le principal type qui se fabrique au Canada. On le nomme communément canadien ou simplement "fromage" et il se vend suivant l'âge, comme nouveau (doux), moyen et vieux (fort). L'âge du fromage atteint à la fois le goût et le prix, mais non pas sa valeur nutritive.

Le fromage est une nourriture concentrée. Il faut 11 livres ou un peu plus qu'un gallon de lait pour faire 1 livre de fromage. Le fromage se mélange bien avec des céréales qui ont un goût doux et aussi ajoute du volume. On doit cuire le fromage à une basse température. La température élevée le durcit et le rend plus indigeste. Pour cette raison la plupart des plats au fromage sont pochés au four, c'est-à-dire que le plat est placé dans une casserole d'eau chaude et il est cuit dans un four modéré.

Il y a beaucoup de plats pour le mets de résistance dans lesquels on utilise le fromage avec les céréales. En voici plusieurs que recommandent les économistes ménagers de la Section des consommateurs, ministère fédéral de l'Agriculture.

CROQUETTES AU FROMAGE ET A L'AVOINE

1-1/3 tasse d'avoine roulée
1-2/3 tasse d'eau bouillante
1/2 cuillerée à thé de sel
1/2 tasse de fromage râpé
1 cuillerée à thé de persil haché
1 cuillerée à thé d'oignons râpés

Quelques grains de poivre
2 oeufs durs hachés
1-3 tasse de chapelure ou de farine d'avoine

Brassez graduellement l'avoine roulée dans l'eau bouillante salée, brassant constamment pendant environ 5 minutes. Ajoutez le fromage et brassez jusqu'à ce qu'il soit fondu. Enlevez de la chaleur et battez parfaitement jusqu'à liaison parfaite. Ajoutez le persil haché, l'oignon, les oeufs et le poivre. Faites refroidir le mélange pendant 1 heure. Façonnez en petits plats ronds et plats, roulez dans la chapelure ou la farine d'avoine et faites frire dans une poêle jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés sur les deux côtés. Servez chaud avec de la sauce ou du relish. Quantité: six portions.

PAIN AU MACARONI

1 1/2 tasse de macaroni cuit
1 cuillerée à thé de jus d'oignon
2 cuillerées à thé de persil haché ou de piment vert ou rouge doux
1 tasse de chapelure molle
1/2 tasse de fromage râpé
Sel et poivre
2 oeufs

1 1/2 tasse de lait chaud
Combinez tous les ingrédients sauf les oeufs et le lait et placez dans un plat graissé qui va au four. Ajoutez le lait chaud lentement et versez sur les autres ingrédients. Faites pocher dans un four modéré, 350° F., jusqu'à ce qu'il soit pris... environ 40 minutes. Six portions.

GRANDS-PERES AU FROMAGE DANS LA SAUCE AUX TOMATES

2 tasse de farine à toutes fins — ou
2 1/2 tasse de farine à pâtisserie
3 cuillerées à thé de poudre à pâte
1 cuillerée à thé de sel
1 cuillerée à thé de moutarde en poudre
3 cuillerées à table de saindoux
1 tasse de fromage râpé
1 cuillerée à table d'oignons râpés
1 tasse de lait
1 bolte de soupe aux tomates condensées
1 tasse d'eau



Nous ne voulons que des travailleurs à dit aux étudiants, le Dr Sidney Smith, président de l'Université de Toronto. Jack Crouch, inscrit aux Beaux-Arts et Muriel Mitchell, élève en sociologie et philosophie, commencent cette année leur carrière d'étudiants. Le président de l'Université a dit à tous les nouveaux inscrits que si quelques élèves sont venus "seulement pour passer le temps agréablement pendant quatre ans, ils peuvent canceler dès maintenant leur inscription."

Journée Jésus-Marie POUR LES AMICALISTES ET TOUTES LES ANCIENNES ELEVES

Le 6 octobre, fête de la vénérable Mère Marie-Rose, est la date choisie pour la réunion annuelle non seulement des consœurs des Amicales mais de "toutes" les chères anciennes de Jésus-Marie.

A cette occasion les portes de la Maison-Mère seront grandes ouvertes. Les dames du Comité ainsi que les religieuses seront toutes à la joie d'accueillir les anciennes.

Voici le programme de la journée: 8 h. 30, messe basse célébrée par le R. P. B. Lussier, O.M.I., aumônier des Amicales. Sermon par M. l'abbé Gérard Lalonde. 9 h. 30, petit déjeuner. 10 h. 30, mot de bienvenue par la Directrice. Rapport des activités des Amicales. 12 h., dîner. 2 h. 15, bénédiction du Saint-Sacrement. 2 h. 45, hommages de Mlle C. Davin à Mère Marie-Rose. Offrande de fleurs au tombeau de la vénérable fondatrice.

3 h. à la salle de réception. Chant: "Una voce poco fa" (Il Barbiere di Siviglia). Bénédictine, Mlle Dolores Nowlan. Au piano, Mlle Claire Charbonneau. Sketch: "Au Ciel les familles se reformeront" Mlle Denise Delorme (Le sketch a été primé à l'occasion de la Fête des Mères). Les élèves de l'Académie Marie-Rose. "Concerto en do mineur" (par mouvement Allegro con brio). Bénédictine, Mlle Anna-Marie Globencki et Thérèse Charbonneau. Remerciements par Mme la Présidente.

Prix garanti pour la betterave

Lethbridge, Alberta, 4 (C.P.) — Le gouvernement fédéral a consenti à garantir aux producteurs canadiens de betterave à sucre, pour leur présente récolte, un prix égal à celui octroyé pour celle de l'an dernier. Ottawa explique avoir eu le temps

Mélez et tamisez la farine, la poudre à pâte, le sel et la moutarde. Avec le mélangeur à pâtisserie, incorporez le saindoux comme avec le couteau, jusqu'à ce que le mélange soit semblable à de la chapelure. Ajoutez le fromage râpé. Combinez l'oignon râpé et le lait. Mélez avec les ingrédients secs. Diluez la soupe aux tomates avec l'eau et ajoutez à l'ébullition. Jetez les grands-pères dans le potage chaud, couvrez bien et faites cuire pendant 15 minutes. N'enlevez pas le couvercle au cours de la période de cuisson. Six portions.

BRONCHITE RHUMES

Soulagez vos souffrances avec le VICKS VAPORUB

FAUSSE IMPRESSION AU SUJET DU LAIT

Même au prix actuel, le lait ne coûte pas aussi cher que beaucoup le prétendent. C'est en effet ce que déclare la division d'hygiène alimentaire, Ecole d'hygiène de l'Université de Toronto, qui, depuis 1933, a suivi de près les prix des principaux produits alimentaires et en a étudié la valeur relative par rapport au coût. Le rapport publié par l'université dit ce qui suit: "De tous les groupes d'aliments, le lait est celui dont le prix a augmenté le moins. Il a exercé une influence stabilisatrice et empêché le coût moyen de tous les produits alimentaires d'augmenter encore davantage."

Le rapport établit un rapprochement entre le prix du lait et celui des autres aliments en août 1939 et en août 1948. Au cours de cette période, le prix du lait à Toronto a augmenté de 50 pour cent exactement, tandis que celui des fruits et des légumes s'élevait de 66 pour cent. Pendant le même laps de temps, l'augmentation des prix de tous les autres aliments a été de 128 pour cent. Les conclusions de cette étude inspirent à la division d'hygiène alimentaire certains commentaires très intéressants. Elle souligne qu'en août 1948, le lait absorbait 8 pour cent de moins qu'en août 1939 du budget familial ordinaire destiné aux besoins de la table. Le lait, dit-elle, est une excellente et reste la plus économique source de calcium, de riboflavine et de protéine, mais, malheureusement, on a tellement parlé de son prix élevé que beaucoup de familles en ont réduit leur consommation. Elle soutient qu'on a "créé dans l'esprit de la population une fausse impression" pour ce qui est du coût véritable du lait.

Le rapport se termine par ces mots: "Les chiffres cités établissent l'absence de fondement d'une impression très répandue, semble-t-il, au sujet du coût des vivres. Il est déplorable que les ménages aient été aussi portés à considérer le prix du lait exorbitant par rapport à celui des autres produits. A notre avis, cette fausse impression contribue puissamment à réduire la consommation du lait chez les enfants et il importe de faire connaître les faits véritables."

Deuxième grande journée de la

VENTE TRANS-CANADA EATON

Encore des aubaines d'ouverture des portes mardi pour nos clients en plus des 225 spéciaux et d'avantage non annoncés!

Des milliers de personnes affluent chez Eaton au moment même où nous allons sous presse. La grande vente TRANS-CANADA EATON est un événement sensationnel. Nous avons fait de nombreux achats en vue de cette vente de deux jours... encore un grand choix mardi... MAIS VEZ AUSSI TOT QUE POSSIBLE!

SURVEILLEZ LES ETIQUETTES SPECIALES DE LA VENTE TRANS-CANADA PAR TOUT LE MAGASIN, DEPUIS LE SEPTIEME ETAGE JUSQU'AU SOUS-SOL!

T. EATON CO. LIMITED OF MONTREAL

Coures d'affaires du lundi au vendredi: 9 h. 30 à 5 h. 30

"Pour qu'ils vivent"

Du 27 septembre au 7 octobre se poursuit la campagne de souscription en faveur des enfants malades pauvres et de leur hôpital Sainte-Justine.

Ces petits ont besoin de médecins, de religieuses, d'infirmières, de remèdes; ils ont besoin de l'Hôpital Sainte-Justine! Ils ont besoin de notre sympathie; l'Hôpital a besoin de notre souscription.

Aidons-les "POUR QU'ILS VIVENT!"

Les vieux arbres

Avez-vous quelquefois remarqué ces vieux arbres. Qui, durant les froids vifs d'un hiver ennuieux, La nuit, laissent au vent geler leur front de marbre, Et dont les rameaux tors font des croix dans les cieux?

Or parfois, ces vieillards, sans sève et sans ramure, Conservent dans leurs bras, comme un noir souvenir, Quelques feuilles de leur ancienne parure, Espérant voir bientôt le printemps revenir.

Et comme pour bercer leur longue solitude, Le vent des nuits d'hiver, altérant sa froideur, Murmure aux moribonds un antique prélude, Ainsi qu'un vent d'été célébrant la chaleur.

L'homme est un arbre vert, courbé sous les tempêtes; Il conserve parfois, de ses jours ennuieux, Un souvenir brisé de ses antiques fêtes. Et ses bras égarés font des croix dans les cieux...

Georges HENRY

Feuilleton du "Devoir" FRANÇOIS-XAVIER COUREUR DE BOIS par PIERRE BENOIT

38. (Suite)

Et le général espérait du fond du cœur qu'il n'aurait pas à mettre la ville à feu et à sang. Il commençait à être las des scènes de guerre, des derniers sobresauts d'un pays à l'agonie. Plus il y aurait de ruines fumantes et de carnages en cette nation conquise, plus grande serait la haine de ses habitants contre le conquérant.

Repu de victoires, Amherst souhaitait donc voir une capitulation rapide et facile. Le dernier coup de fusil français serait tiré à Montréal indubitablement, et sans doute par cette tête folle de Lévis qui refusait avec un courage inouï de reconnaître la défaite. Des agents britanniques

A l'intérieur des murs, Montréal offrait un tableau complexe. Les honnêtes gens restaient enfermés à la maison, leur cœur déconfit attendant le coup de grâce, tandis que la canaille courait les rues, anticipant le moment où elle pourrait se livrer impunément au pillage. Des restes de bataillons passaient en désordre sur la place d'Armes, déshonorés et la mine avinée, déshonorés leur uniforme blanc dans une espèce de délire qui cachait mal la panique.

Les tripots, vides de barriques et de clients, avaient fermé leurs contreforts de fer comme tout le monde. Des galeons déguenillés, ressentant l'énervement général qui criblait le silence de la ville, criaient et couillaient les enseignes de fer des marchands et s'en allaient en sifflant, les mains dans les poches, n'ayant plus à coudre les gens d'armes.

Les communautés religieuses, après avoir vu crouler le régime qui leur avait facilité l'existence en Nouvelle-France, poursuivaient calmement la tâche quotidienne et se consolait en songeant que le Dieu des Français, au moins, était inattaquable. Au château du gouverneur, M. de Vaudreuil était à contempler avec amertume les conditions de reddition imposées par l'ennemi.

DEMAIN Le "Devoir" commencera la publication des "FIANCES" de Manzoni, l'un des chefs-d'œuvre de la littérature universelle.

Quelle triste fin de carrière pour le cinquième de Chouageuil! L'existence avait maintenant un goût de cendre et monsieur le marquis se mordait les lèvres en songeant à l'humiliante ascension que son représentant aurait à faire tout à l'heure jusqu'au quartier général d'Amherst. Quand tout serait fini, il ne resterait qu'à imiter l'exemple de ceux qui avaient fui et gagner les lieux plus cléments de l'ancienne mère-patrie.

Vaudreuil roulait une plume d'oie entre ses doigts nerveux. Ses épaules se voûtaient sous le poids de la responsabilité qui incomrait au dernier des représentants du roi en Nouvelle-France.

— Pourquoi, a-t-il fallu que ce la m'arrive à moi? soupire-t-il.

Rue Saint-Gilles, le vieux François-Xavier Guillaumin, cédant devant le plus riche marchand de Montréal, allait bientôt succomber au mal qui le clouait sur un lit de douleur depuis plusieurs mois. Il était si affaibli qu'on n'avait plus de peine à lui cacher les affections de sa famille, la famine qui creusait les joues, la terreur succédant des jours épuisés, et plus récemment l'approche angoissante de l'ennemi jusqu'aux portes de la ville.

Il sommeillait assez souvent des heures d'affilée entre ses crises et ne semblait plus se soucier de son entourage. Une seule fois, entendant gronder le canon des lous, la terreur succédant des jours épuisés, et plus récemment l'approche angoissante de l'ennemi jusqu'aux portes de la ville.

— C'est l'ennemi, ne le laissez pas entrer. Jean s'éloigna rapidement de la chambre maintenant et s'efforça à remplacer Elisabeth lorsque les forces défaillantes de celui-ci le forçaient à s'écarter. Il se souvenait du jour où, petit enfant, il s'était agenouillé auprès

de ce lit en remerciant le Ciel d'avoir épargné la vie de son père. Peut-être en s'y attendant aujourd'hui, espérait-il effacer d'autres souvenirs moins aimables et racheter ses faiblesses. Peut-être aussi croyait-il s'inspirer de la lutte courageuse de François contre le mal envahissant et trouver par là la force morale qu'il lui faudrait dorénavant pour affronter l'avenir.

En bas, la maison regorgeait d'un surcroît d'occupants. Anne et Marie se relayant au chevet de leur mère, Marguerite Amarty et les frères Robineau venus aux nouvelles, Abel, brisé et désolé, cherchant à s'enivrer pour tromper sa peine. Seul Mathieu semblait indifférent à tout ce désarroi. Seul, il continuait à monter la garde au comptoir pendant le jour

AU CINEMA DE PARIS



Roger Pigaut et Claire Maffei dans une scène du film "Antoine et Antoinette", qui remporta le premier prix au festival de Cannes et actuellement à l'affiche du Cinéma de Paris.

L'HEURE
NORTHERN ELECTRIC

Comme innovation à L'Heure Northern Electric, le programme qui était auparavant transmis de Toronto, alternera cette année, de Montréal et de Toronto. Les récits dramatiques "En Avant avec le Canada" ont aussi été supprimés; le thème "En Avant avec le Canada" subsistera toutefois, et chaque émission rendra brièvement hommage à quelque phase de la vie canadienne.



JOHN STURGESS

Le programme de cette saison est entièrement musical; on y entendra l'orchestre de concert Northern Electric, ainsi que d'éminents artistes canadiens. Paul Scherman dirigera l'orchestre à Toronto, et Allan McIver à Montréal.

Lundi soir, le 11 octobre, l'émission sera diffusée de Toronto et mettra en vedette John Sturgess, populaire baryton canadien. Cet artiste, qui interprète avec une égale aisance les mélodies populaires et classiques, chantera "Pilgrim's Song" de Tchaikovsky et "In the Still of the Night" de Cole Porter.

Hyman Goodman, premier violon de l'orchestre de concert Northern Electric et de l'orchestre symphonique de Toronto, jouera en solo "La Gitana" de Kreisler.

Le programme pour l'émission du 11 octobre comprendra: Ouverture de "Die Fledermaus", Johann Strauss; L'orchestre de concert Northern Electric; "Pilgrim's Song" de Tchaikovsky; John Sturgess; "Turkey in the Straw", Guion; l'orchestre de concert Northern Electric; "La Gitana", Kreisler; Hyman Goodman; "In the Still of the Night", Porter; John Sturgess. Pot-pourri d'anciennes mélodies. Cable: l'orchestre de concert Northern Electric.

L'émission est transmise sur les ondes de Radio-Canada, à 8 h. heure normale de l'est.

Le festival
dramatique 1949

Le comité régional du Festival national d'art dramatique convoque un représentant de chacun des groupes d'art dramatique à une réunion en vue du prochain Festival d'art dramatique.

La réunion sera tenue à l'édifice Sun Life, (salon, 7e étage), à 5 heures, le mercredi 6 octobre. On procédera à l'élection du comité qui s'occupera du festival de 1949.

Tous les groupes sont invités, aussi bien ceux qui ont participé aux semaines du Festival que ceux qui n'y ont pas participé.

Appel aux jeunes

Un avantage extraordinaire est offert aux jeunes qui feront partie de "La Ruche Poétique C.V.B.". Cette association de jeunes garçons et de jeunes filles distingués a pour but de faire connaître et mieux aimer le théâtre au Canada français.

En plus, des cours de langues étrangères, de couture, etc., seront donnés gratuitement. L'association organise chaque mois une soirée récréative dans le but de grouper les membres et leurs amis.

L'entrée dans la ruche est absolument libre et aucune cotisation n'est exigée. L'association achève le recrutement et désire que les cadres soient remplis d'éminents artistes canadiens. Paul Scherman dirigera l'orchestre à Toronto, et Allan McIver à Montréal.

Pour toutes informations, de 10 h. à midi, Madeleine Sicotte, 71, 7101, ou le soir, de 7 h. à 9 h., Jeanne Charbonneau, DU, 5604.



Charles MUENCH, le grand chef français, qui dirigera l'Orchestre National de France, en l'église Notre-Dame, le 21 octobre prochain. Ce concert qui est sous le patronage du gouvernement français, est une présentation de la Société des Festivals de Montréal.



S'il dédaigne les repas
que vous lui préparez
Ne le frappez pas, ne le
quittez pas ni ne tempétez

Avant qu'il mange
aiguisez son appétit
De l'excellent Sherry 74
servez-lui



Vous savez sans doute que le Sherry "74" se sert en toute occasion comme breuvage. Mais tant que vous n'en aurez pas bu avant un repas, comme apéritif, vous ignorez une de ses vertus les plus remarquables. Pour vous renseigner sur l'usage du vin et recevoir de nombreuses recettes de plats au vin, écrivez à Bright's Wines Ltd., Lachine, P.Q. On vous enverra un exemplaire gratuit de la nouvelle brochure "La cuisine au vin".



Au Saint-Denis

L'autre côté. Ces deux mots représentent pour ceux qui ont toujours vécu sur un même rivage, l'atmosphère de l'inconnu. C'est en ces quelques mots que pourrait se résumer le film passionnant de Louis Cuny *Le beau voyage*, présentement à l'affiche au Saint-Denis.

Le beau voyage commence dans la petite maison grise d'un port lugubre. Léna est servante. C'est-à-dire que Renée St-Cyr, sous les yeux de ses admirateurs, fera la vaisselle, d'une main basse, essuiera la sueur de son front, tisonnera le feu, frotera l'évier.

Mais Léna aura la bonne idée de s'embarquer et de partir au loin rejoindre l'homme qu'elle aime... Au cours de la traversée elle rencontrera le bonheur. Répudiée sur elle-même, révoltée, timide et brutale à la fois, elle s'ouvrira à l'amour. Mais pour cette intrigue avec Pierre Richard-Willm est impossible. Elle le sait. Mais si Léna entend demeurer fidèle à sa parole de jeune fille qui l'oblige à sacrifier cet amour rencontré par hasard, le dévouement répondra quand même au vœu secret des cinéphiles.

Renée St-Cyr a réussi l'un des plus beaux rôles de sa carrière. Son interprétation du rôle de Léna force l'admiration par son aisance naturelle, et l'évolution de ce personnage constituera pour le public une nouvelle révélation de l'artiste. Pierre Richard-Willm personnifie ce pianiste célèbre qui réalise tous les rêves de la petite Léna. Enfin ce film va consacrer le talent d'un jeune comédien André Valmy, remarquable par l'intelligence et la sensibilité de sa composition.

En programme double une fantaisie musicale *Mademoiselle Swing* qui met en vedette Elvire Popesco, Jean Murat, Pierre Mingand et Irène de Trébort. L'action pétillante se déroule dans une ambiance de jeunesse et de gaieté, à laquelle l'orchestre Raymond Legrand apporte sa fantaisie endiablée.

Gazette
artistique

Horaire des cinémas

SAINT-DENIS:
"Le beau voyage"
12 h. 30, 2 h. 35, 4 h. 35, 6 h. 35, 8 h. 35.
"Mademoiselle Swing"
1 h. 30, 3 h. 35, 5 h. 35, 7 h. 35, 9 h. 35.
CINEMA DE PARIS:
"Antoine et Antoinette"
1 h. 30, 3 h. 35, 5 h. 35, 7 h. 35, 9 h. 35.
ORPHEUM:
"Mickey"
11 h. 15, 1 h. 35, 3 h. 35, 5 h. 35, 7 h. 35, 9 h. 35.
"Fighting Back"
10 h. 15, 12 h. 45, 3 h. 35, 5 h. 35, 7 h. 35, 9 h. 35.
PALACE:
"A Foreign Affair"
10 h. 15, 12 h. 45, 3 h. 35, 5 h. 35, 7 h. 35, 9 h. 35.
LOEW'S:
"Easter Parade"
10 h. 15, 12 h. 45, 3 h. 35, 5 h. 35, 7 h. 35, 9 h. 35.
CAPITOL:
"The Street With No Name"
10 h. 15, 12 h. 45, 3 h. 35, 5 h. 35, 7 h. 35, 9 h. 35.
PRINCESS:
"The Walls of Jericho"
10 h. 15, 12 h. 45, 3 h. 35, 5 h. 35, 7 h. 35, 9 h. 35.
IMPERIAL:
"Deep Waters"
10 h. 15, 12 h. 45, 3 h. 35, 5 h. 35, 7 h. 35, 9 h. 35.
"The Walls of Jericho"
11 h. 30, 1 h. 35, 3 h. 35, 5 h. 35, 7 h. 35, 9 h. 35.
KENT:
"Hamlet"
2 représentations par jour — à 2 h. 30 et à 8 h. 30.

Spectacles

MONUMENT NATIONAL:
Faust, de Gounod, avec Armand Mestral, Pierre Vidor, Lionel Daunais, Yolande Guérard, Dolores Drolet, Jeanne Desjardins, Pierrette Lachance, et les ballets Morenoff. Chef d'orchestre: Jean Goulet. En soirée, les 5, 7, 9 et 10 octobre.

GESU: "Til-Cog", pièce en 3 actes de Gratien Gélinas, en soirée: du 5 au 9 octobre inclusive; et du 12 au 16 octobre inclusive.

RITZ-CARLTON: Récital de M. Paul de Marky, pianiste, vendredi soir, le 8 octobre, à 8 h. 30.

RITZ-CARLTON: Jacqueline Blancard, pianiste, et André de Ribaudière, violoniste, en récital, lundi soir, le 11 octobre.

EGLISE NOTRE-DAME: Récital d'orgue de sir Ernest MacMillan, mardi soir, le 12 octobre.

PLATEAU: Les Cosaques du Don, dirigés par Serge Jaroff, mercredi soir, le 13 octobre.

HIS MAJESTY'S: Le Quatuor Italien d'Opéra: Lina Aïmaro, soprano-coloratura, Toti Manna, soprano lyrique, Mino Cavallo, baryton, et Ettore Panno, ténor, jeudi soir, le 14 octobre.

PLATEAU: L'Orchestre Symphonique des jeunes. Chef d'orchestre: Fernand Gratton. Soliste: Noël Brunet, violoniste, vendredi soir, le 15 octobre, à 8 h. 45.

COLLEGE ST-LAURENT: Marian Anderson, contralto, samedi soir, le 16 octobre.

RITZ-CARLTON: Récital de M. Paul Doyon, pianiste, lundi soir, le 18 octobre.

PLATEAU: Les 19 et 20 octobre, concerts symphoniques, sous la direction de M. Désiré Defaux. Soliste invité: Tossy Spivakovsky, violoniste.

EGLISE NOTRE-DAME: L'Orchestre National de France, 98 musiciens sous la direction de M. Charles Muench, jeudi soir, le 21 octobre.

EXPOSITION DE PEINTURES: ECOLE CENTRALE DES ARTS ET METIERS: 1265 rue St-Denis, exposition des œuvres de L.-P. Papin, peintre canadien, tous les jours, de 10 h. a.m. à 10 h. p.m., jusqu'au 17 octobre inclusivement.

Les Beaux-Arts

AU PRINCESS



Dans le film "The Walls of Jericho", actuellement à l'affiche du cinéma Princess, la jolie Linda Darnell joue le rôle d'une femme ambitieuse qui en viendra à un cheveu de briser la vie de trois êtres.

AU MONUMENT NATIONAL

La huitième de
FAUSTSpectacle au point — Endurance et Belle tenue
des artistes

Nous avons vu la huitième de Faust samedi soir dernier, au Monument. Elle nous a valu de maugréer contre la coutume suivie par les monteurs de spectacles d'inviter toujours les journalistes aux premières. Une opérette — et c'est encore plus vrai d'un opéra — n'est jamais au point lorsqu'elle prend la scène; et nous nous demandons sérieusement si la sempiternelle nécessité d'avoir toujours à montrer de la tolérance n'est pas une des causes pour lesquelles les critiques, en général, n'ont pas confiance dans l'art canadien. D'autre part, nous le comprenons, les promoteurs ont besoin que ces messieurs "fassent l'article" tout de suite pour que le public assiste nombreux à toutes les représentations. Ainsi, est-il bien rare que les censeurs de nos journaux aient le meilleur des représentations locales.

Le Faust des Variétés Lyriques, qui va tenir l'affiche pour encore quelques soirs, est une preuve tangible de ce que nous venons d'avancer. Non seulement l'œuvre apparaît, sagement, à l'équilibre, ainsi que tout le monde le prévoyait, mais ils ont acquis une coordination d'action, une aisance de jeu et une compréhension de leur rôle qui laissent entrevoir à quel degré de perfection on pourrait arriver, à Montréal, si nous avions un enseignement organisé de l'art lyrique. La troupe des Variétés apparaît, somme toute, mieux. La voix cuivrée et remarquablement souple de Pierre Vidor se jouait des pires traquenards. Son jeu paraissait aisé et le tout empêché par le mouvement rythmique de la partition. Des airs comme "A moi les plaisirs, à moi les richesses", où il est si facile de tomber dans le machinal, atteignent à l'accent naturel de la sincérité. Les demi-teintes et les rallentements ne semblaient point imposés par le seul mouvement de l'orchestre. Le ténor montréalais se taille, de ce temps-ci, un "des meilleurs succès de sa carrière. Et l'on ne perd pas un mot de son texte.

Eugène LAPIERRE

La Société Pro Musica

Le Quatuor à cordes Stuyvesant, célèbre ensemble américain, sera présenté pour la première fois au Canada, le dimanche après-midi, 17 octobre, à 5 heures, lors du premier concert de musique de chambre de la nouvelle Société Pro Musica, à l'hôtel Ritz-Carlton.

Les collectionneurs de disques connaissent cependant ce merveilleux ensemble par les nombreux albums de disques enregistrés au cours de ces dernières années. Bien que possédant un très vaste répertoire, les membres du Quatuor Stuyvesant se sont faits les propagandistes de la musique de chambre écrite par les compositeurs contemporains. Ainsi, ils ont fait connaître les quatuors d'Ernest Bloch et ceux de Villa-Lobos.

Quatre jeunes musiciens américains forment le quatuor Stuyvesant: ce sont Sylvan Schulman et Bernard Robbins, violonistes; Ralph Hersch, altiste, et Alan

Schulman, violoncelliste.

A Montréal, le Quatuor Stuyvesant interprétera pour la première fois au Canada le Sixième Quatuor de célèbre compositeur brésilien Heitor Villa-Lobos ainsi que le Quatuor en la mineur de Franz Schubert. Avec le concours de Clark Brody, clarinète-solo de l'Orchestre Symphonique Columbia, on entendra une des plus belles œuvres de Johannes Brahms, son Quintette en si mineur pour clarinette et quatuor à cordes.

La présente saison de la Société Pro Musica comprendra six concerts. Les autres artistes ensembles qui participeront à cette série sont Adolf Busch et Rodolf Serkin, le 8 novembre; le Trio de Trieste, le 5 décembre; le Quatuor Paganini, le 20 février; Marcel Grandjany et des musiciens de Montréal, le 20 mars, et enfin Martial Singher et le Quatuor à cordes Juillard, le 10 avril.

Cinéma de Paris

Une exquise comédie bien française, qui participe de cette analyse des mœurs et des études de moralistes qui ont fait le succès et la réputation de la littérature française, tel est *Antoine et Antoinette*, qui vient de prendre l'affiche aujourd'hui au Cinéma de Paris.

Le palmarès du festival de Cannes: "Antoine et Antoinette" a réuni l'unanimité du jury. C'est un événement cinématographique, puisqu'il a réussi cette gageure de plaire à la fois aux critiques les plus difficiles et au public.

Un jeune couple vit à Paris, leur amour est sans phrases, sans drames... Antoine est un ouvrier imprimeur. C'est aussi un jeune marié. Il est jaloux de sa gentille femme. Cette jalousie peut quelquefois faire sourire, elle émeut le plus souvent, tant elle est sincère et violente. Il aime Antoinette. Celle-ci est vendeuse dans un grand magasin. Elle est jolie et s'en rend compte, mais sans vanité. Elle est tendre et fière. Elle aime Antoine. Dans ces deux vies réelles et heureuses, il y a place pour l'imprévu, pour le rêve. Bien sûr, un rêve proportionné aux besoins et à la sagesse du couple, mais le rêve est parfois proche du drame...

Les interprètes du film: Claire Maffei qui fait ses débuts à l'écran après avoir été choisie par le réalisateur Becker parmi plus de 300 candidates, Roger Pigaut, qui a réussi une extraordinaire création, Roquero, Annette Poivre et une quantité d'autres comédiens minutieusement choisis, sont dirigés avec certitude et contribuent, dans une large mesure, par le dépouillement de leur jeu, à créer l'étonnante impression de vérité que donne ce film.

Au Loew's

"Easter Parade" à l'automne — On nous présentera probablement "September in the Rain" l'été prochain, mais en ce moment c'est "Easter Parade" qui prend l'affiche du cinéma Loew's. N'est-ce pas là toute une excellente idée à donner à une comédie musicale qui comprend dix-sept chansons à succès d'Irving Berlin, sauf "Easter Parade" qui n'est pas de lui. Mais passons... et tâchons de démêler l'intrigue tissée autour des trois grands personnages du film: Fred Astaire, Judy Garland et Ann Miller. Nous oublierons Peter Lawford qui a un rôle insignifiant et stupide. Mais sa seule présence suffira à faire battre le cœur de ses nombreux admirateurs, et elles ont peut-être raison.

Voilà la fameuse intrigue qui se tisse entre elles danses et chansons: Fred Astaire aime Ann Miller, qui à son tour aime Peter Lawford, qui aime Judy Garland, qui aime Fred Astaire. Comme on le voit, c'est un beau cercle vicieux qui est fait de même très honnêtement, puisqu'il ne se passe rien de mal. En somme, il ne se passe rien de tout et il n'y aurait pas d'intrigue que le film connaîtrait un aussi beau succès. Il y gagnerait même, car on ne nous ferait pas l'affront de nous couper brusquement un dialogue très sérieux par une chanson bête qui arrive comme un cheveu sur la soupe. Ce non sens ne s'explique qu'à l'opérette. Et la comédie musicale n'est après tout qu'un grand vaudeville. Pourquoi ne pas s'en tenir là?

Les nombreux admirateurs et admiratrices de Fred Astaire accourront cependant pour le voir danser et ils seront servis à souhait. L'as américain de la danse est très bon, mais nous ne pouvons pas le voir danser dans un film et il y apporte une bien personnelle. Il faut le voir danser le numéro des tambours, au début de la pellicule, celui des vagabonds, en compagnie de son excellente partenaire, Judy Garland, ou celui des danses exotiques variées sur une musique de "Steppin' Out With My Baby", alors qu'il donne un "slow motion" épatant, pendant qu'à l'arrière-scène, danseurs et danseuses déplacent bras et jambes sur le rythme régulier, pour réaliser qu'il est la grande étoile du film et le roi de la danse des États-Unis.

L'admirable personnalité de Judy Garland, sa façon de rendre une chanson qui en soi n'a rien d'extraordinaire, sa manière bien particulière de danser, ses allures de petite fille, nous font oublier qu'elle est moins jolie que bien d'autres mais nous incitent à constater qu'elle possède de multiples talents qu'une comédie musicale nous fait connaître sous tous leurs aspects. Elle vient bien près d'éclipser le grand Fred Astaire dans le numéro des vagabonds et sans elle, le scénario serait deux fois plus bête.

Dans un numéro solo spectaculaire, Ann Miller nous donne le plus beau déploiement du film, aidée de décors somptueux. Très belle, elle danse à ravir et la pellicule en technicolor la sert beaucoup mieux que tous les autres interprètes du film.

Peter Lawford est un jeune premier en vogue. On le voit chanter. Il chante mal. Mais, par un seul sourire, il fera oublier aux jeunes filles qu'il vient de chanter.

Jacques-G. DAOUST

DEMAIN

Le "Devoir" commencera la publication des "FIANCES" de Manzoni, l'un des chefs-d'œuvre de la littérature universelle.

AU CAPITOL



Mark Stevens, agent secret du "F.B.I." et Richard Widmark, chef d'une bande organisée, sont les deux étoiles du film "The Street With No Name", actuellement à l'affiche du cinéma Capitol.

Le chœur
de l'infanterie
de PAUR

La tournée entreprise par le Chœur de l'Infanterie de Paur promet de briser tous les records déjà existants dans le domaine de la musique. Le chœur, qui viendra à Sainte-Anne de Bellevue demain, le 5 octobre, sous les auspices de la Société des Concerts, donnera plus de 175 concerts avant de terminer sa tournée le 19 mai 1949.

Le Chœur de l'Infanterie a été la première initiative musicale surgie de la deuxième guerre mondiale. Ce groupe unique de 35 hommes a été formé en 1942 par des soldats de la 372e compagnie d'infanterie cantonnée à Fort Dix, N.J. Après plusieurs apparitions sur la scène pour stimuler la vente des bons de guerre, l'armée les employa pour créer ses troupes et pendant trois ans le chœur chanta dans toutes les parties du monde pour les forces armées.

La guerre terminée, l'Infanterie Chantante décida de continuer son œuvre sous l'habile direction de son chef, le capitaine Leonard de Paur, jeune directeur qui avait déjà été l'assistant de Al Johnson. C'est sous sa direction que le chœur devient un des plus populaires de notre temps.

Son répertoire comprend de la musique et des chansons de différents pays visités durant son séjour dans l'armée (la plupart données en primeur), des chansons de la seconde guerre, des arrangements modernes de classiques ainsi qu'une variété d'autres pièces.

Le chœur de l'infanterie de Paur est un des plus populaires de notre temps.

FERNANDEL

ME PAS MANQUER LE DRAME
DE HAUTE INTENSITE!

Chanson Romancée
Michel Simon

PANIQUE

DES
AUJOURD'HUI

THEATRE
CHAMPLAIN

PREMIERE REPRESENTATION
DEMAIN SOIR

FRIDOLIN

dans son
meilleur rôle!

TIT-COQ

PIECE EN TROIS ACTES DE
GRATIN GELINAS

14 tableaux
de rire et d'émotion!

BILLETS EN VENTE
MAINTENANT

POUR 4 SEMAINES

\$2.60 - \$2.00 - \$1.50
(taxes incluses)

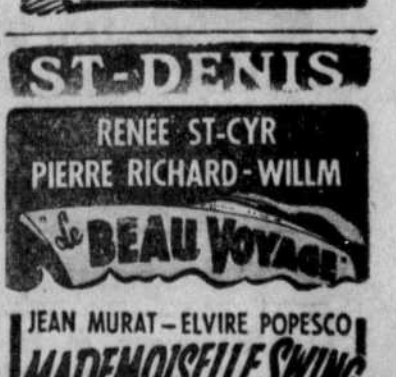
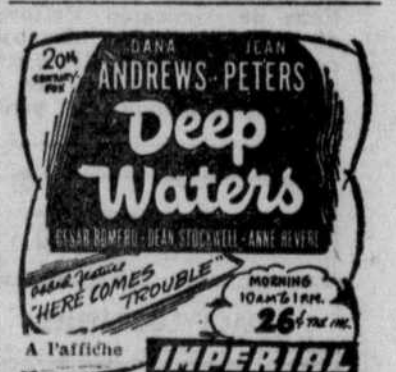
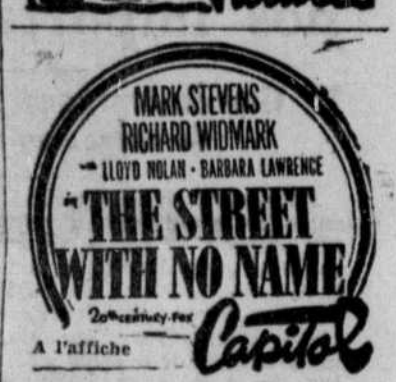
AU GESU

1200, RUE BLEURY
(Près Ste-Catherine)

HA. 5470 • HA. 5812

Humour et satire

Tous les amateurs d'ironie se délecteront à la lecture de *Celuidito et Gélatine* de Michel Verber qui vient de paraître à Montréal. Les trois contes qu'il renferme sont inspirés de la vie américaine et se recommandent par leur franche gaîté.



Les coopérateurs en congrès à Québec

Québec, 4 (D.N.C.) — Le congrès général annuel des coopérateurs aura lieu à Québec, les 8 et 9 octobre prochains. Ces importantes assises réuniront dans la vieille capitale des représentants de toutes les coopératives de la province. Avant d'entreprendre l'étude de la "Législation coopérative", thème général de la réunion, les congressistes feront l'inventaire du mouvement coopératif de la province de Québec. Après la déclaration d'ouverture par le président, M. H. Bois, D.Sc., président du conseil supérieur de la coopération, les représentants officiels de chacun des secteurs feront rapport.

Les rapporteurs

Les rapporteurs chargés de présenter des travaux sont: pour les coopératives agricoles, J.-L. Descoeurs, chef du service de l'économie rurale au ministère provincial de l'agriculture; pour les Caisses populaires, le sénateur Cyrille Vaillancourt, gérant de la Fédération des Caisses populaires Desjardins; pour les pêcheurs, M. S.-M. Gibaut, administrateur général des pêcheurs unis; pour les coopératives forestières, M. L.-B. Bérubé, secrétaire de la Fédération coopérative forestière; pour les coopératives de consommation, M. J.-A.

Dionne, président de l'Alliance des coopératives de consommation; pour les coopératives d'électricité, M. Julien Benoit, de la coopérative d'électricité de Beauport; pour les coopératives d'habitation, M. Adrien Malo, secrétaire intermédiaire de la Fédération des coopératives d'habitation; pour les coopératives d'arts domestiques, M. E. Côté, gérant de la coopérative d'arts domestiques de Québec; pour les caboteurs unis de Québec, M. Jean-Marie Dumont, gérant de cet organisme; pour les taxis coopératifs, M. Georges Garneau, gérant de cette coopérative; pour les garages coopératifs, M. Valmore Gratton, commissaire industriel de la ville de Montréal.

Les lois coopératives

L'inventaire du mouvement coopératif une fois dressé, les congressistes entendront Me René Paré, vice-président du conseil supérieur de la coopération, faire la revue des lois coopératives. Cette conférence servira d'amorce à l'étude de la "Législation coopérative", thème du congrès des 8 et 9 octobre. Ce ralliement des coopérateurs de la province se tiendra dans la salle des chevaliers de Colomb, 38, chemin Sainte-Foy, Québec, sous les auspices du conseil supérieur de la coopération.

Assistant-greffier

Québec, 4 (D.N.C.) — M. Edgar Boutet, journaliste de Hull, et secrétaire particulier de M. Alexandre Taché, président de l'Assemblée législative, a été nommé assistant-greffier de l'Assemblée législative. Il remplace à ce poste M. le notaire Eugène Bernard, nommé récemment greffier-adjoint au Conseil législatif.

En annonçant cette nomination, M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, a fait l'éloge de M. Boutet, qui n'avait pas cessé de faire partie de la confrérie des journalistes, en devenant secrétaire de l'Orateur. Le nouvel assistant-greffier

de l'Assemblée législative est un membre très distingué de la profession journalistique, qui possède de une belle expérience et une remarquable culture. Il fut membre de la Galerie de la presse, à Ottawa, pendant de nombreuses années et il a fourni une carrière bien remplie dans le journalisme avant d'accepter un poste important dans le fonctionnarisme.

M. Boutet avait conquis la confiance et l'estime de la députation et sa nomination sera certainement bien accueillie dans tous les milieux.

DEMAIN

Le "Devoir" commence la publication des "FIANCES" de Manzoni, l'un des chefs-d'œuvre de la littérature universelle.

Le plus fort vote

Québec, 4 (D.N.C.) — Un rapport préliminaire des élections provinciales de 1948 indique que le plus fort pourcentage du vote, donné en faveur d'un candidat, revient à l'hon. Maurice Duplessis, député des Trois-Rivières et premier ministre de la province. Le chef du gouvernement a recueilli 76,91 pour cent du vote. C'est le chiffre le plus élevé de tous les comtés de la province.

Une "journée de l'aviation"

Trans-Canada Airlines offrait hier matin aux membres du comité d'aviation de la Chambre de commerce des jeunes un "tour d'avion" dans un de ses puissants North Stars.

Des 80 personnes qui sont embarquées à l'aéroport de Dorval, plusieurs en étaient à leur première envolée. Les craintes qu'elles pouvaient entretenir au sujet de l'aviation se sont dissipées comme fumée dans le vent dès que l'avion se fut élevé dans les airs. On peut circuler là-dessus comme dans un autobus, et le vertige est inexistant; sauf pour quelques déjeuners, qui ont pris le malheureux parti de quitter l'usine à digestion.

Des délégations des Chambres de commerce de Saint-Jean, Shawinigan, Magog, Acton Vale, Sorel, Granby, Valleyfield, Victoriaville, s'étaient rendues à Dorval pour l'occasion. M. Marcel Lafaille représentait le maire de Montréal.

Après les envoies du matin, l'exécutif du comité et les délégations étaient invités à une réception offerte par la maison Seagram's, et à un déjeuner servi par la société Aero Caterers, aux établissements de la maison Autoplane. Le reste de la journée fut consacré à une réunion-clinique sur l'aviation de tourisme, tenue au chalet du Montreal Flying Club, à l'aéroport de Cartierville.

A la Familiale

La Guilde donnera sa partie de cartes mensuelle, mercredi après-midi, 6 octobre, à 803, rue Boucher, coin Saint-Hubert. Tous sont invités.



LE NOUVEAU CHEF CONSERVATEUR

Chez les proprios

Québec, 4 (D.N.C.) — Demain, l'hon. Maurice Duplessis se rendra à Joliette, où il prendra part au congrès annuel de l'Union des Lignes de propriétaires de la

province. Le chef du gouvernement adressera la parole aux congressistes.

Mercredi, le chef du gouvernement sera à Montréal, où l'Université McGill lui confèrera un diplôme en droit *honoris causa*.

Les lois d'habitation

Dix-huit sociétés sont autorisées à prêter

Québec, 4 (D.N.C.) — L'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, a révélé que la Banque d'économie de Québec a été autorisée à faire des prêts en vertu de la loi de l'habitation passée lors de la dernière session.

Il y a maintenant dix-huit organisations financières, a dit le chef du gouvernement, au cours d'une conférence de presse, qui sont autorisées à faire des prêts, en plus des Caisses populaires, auxquelles une autorisation a été donnée nommément dans la loi.

Le premier ministre a souligné qu'il avait eu une longue entrevue avec M. le notaire Poirier, président de l'Office du prêt agricole, chargé de l'administration de la loi du logement, et M. Rodolphe Laplante, secrétaire du même organisme, qui étaient accompagnés de M. D.-B. Mansur, président de la Société centrale d'hypothèque et de logement, et de M. Hector Saint-Pierre, c.r., conseiller juridique de cet organisme fédéral.

Nous avons discuté, a dit M. Duplessis, des projets de coopération entre la Société centrale d'hypothèque et le gouvernement en vue de faciliter la construction de nouvelles maisons. Ces projets sont très intéressants. Nous avons lieu de croire qu'il sera facile d'établir entre le gouvernement de la province et cet organisme fédéral une excellente coopération, qui pourra aider beaucoup au règlement du problème du logement.

Bénédiction apostolique à la société du B. P. F.

Sa Sainteté le Pape Pie XII a bien voulu répondre à une lettre que lui adressait M. Jules Massé, président de la Société du Bon Parler français, à l'occasion du 25^e anniversaire de cette association. Voici le texte de cette lettre:

"Sa Sainteté, qui a, dès le début de son pontificat, si hautement affirmé la juste appréciation que fait l'Eglise des diverses cultures humaines, de celles surtout que le christianisme a profondément imprégnées de sa substance, et qui exprimait récemment encore, — vous l'avez rappelé justement, — les titres de noblesse de la langue française, ne pouvait qu'être touché

de l'hommage que vous lui avez fait de la Revue du vingt-cinquième anniversaire de la Société du Bon Parler français.

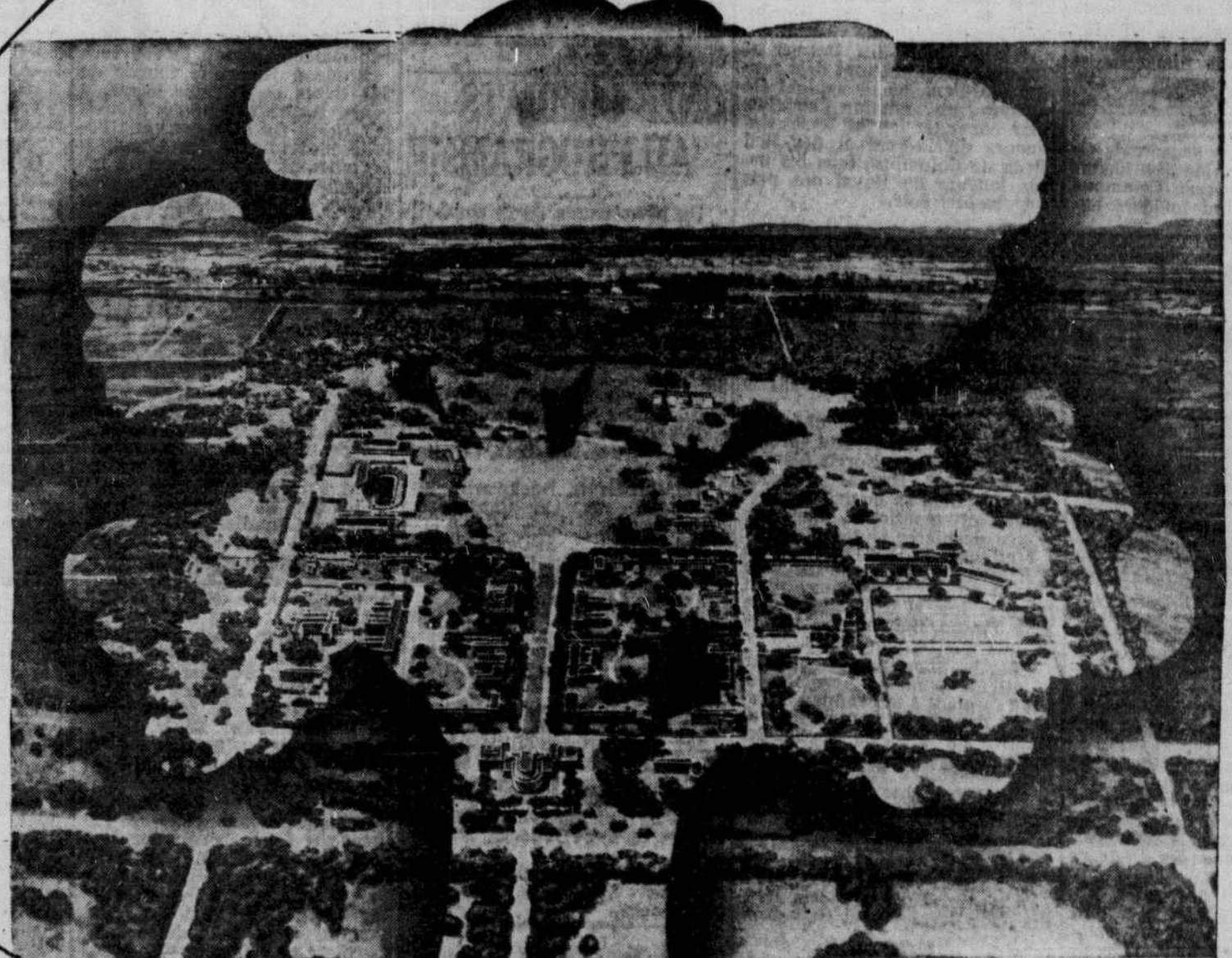
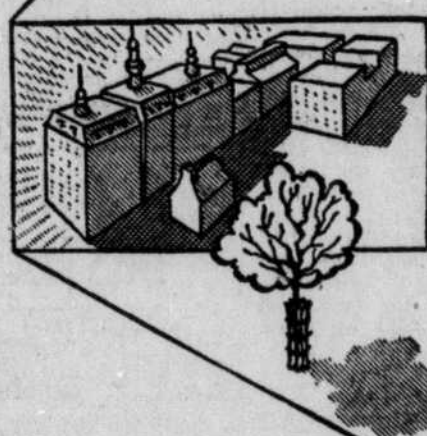
"En retour de votre filial attachement au Siège de Pierre, dont cet hommage est l'expression, l'Auguste Pontife vous accorde bien volontiers, Monsieur le Président, à vous-même et à tous les membres de votre société, la faveur de la Bénédiction Apostolique.

"En vous transmettant ce message du Saint-Père, je suis heureux de vous assurer de tout mon dévouement en Notre-Seigneur."

J.-B. MONTINI, substitut.

THÉ ET CAFÉ "SALADA"

Qualité supérieure • Saveur délicieuse



LAVAL grandit...

il lui faut cette cité universitaire



Première Université française en Amérique, Laval s'est dépensée sans compter pour l'avancement matériel, intellectuel et moral des Canadiens.

Depuis vingt-cinq ans, l'Université Laval s'est développée à un rythme précipité. En 1920, il n'y avait à l'Université que 517 étudiants; il y en a aujourd'hui près de 3,000. En 1920, l'Université comprenait quatre Facultés; elle en compte aujourd'hui onze, en pleine activité, qui ont toutes le même souci de grandir sans cesse, et qui réclament de meilleures conditions de travail et de nouveaux équipements.

Laval grandit! Le quartier latin qu'elle habite depuis 1852 est devenu trop petit. Elle y étouffe. Il lui faut une cité universitaire moderne où se grouperont à l'avenir les nouveaux pavillons d'une Université rajeunie.

Pour qu'elle rende les services accrus qu'on lui réclame et réaliser un projet de cette envergure, l'Université a besoin de beaucoup d'argent.

LAVAL demande dix millions

Appuyons généreusement cette campagne de souscription



Et votre avenir?

Il faut parer à l'imprévu; mais de quelle façon?

Vous ne vous fiez certes pas à la bonne aventure. Vous savez qu'il vaut mieux recourir à l'assurance. Mais votre femme, vos enfants et vous-même, êtes-vous suffisamment à l'abri des mauvais coups du destin? L'ALLIANCE NATIONALE offre une grande variété de plans de protection. Il en est un qui convient parfaitement à votre cas.



J. GERARD FORTIN — LIONEL LACROIX
WILFRID LAVIGNE — J. H. ROY
gérants à Montréal

680 OUEST, RUE SHERBROOKE

Siege social à Montréal
ALLIANCE NATIONALE
Compagnie mutuelle d'assurance-vie

Le Montreal opposé au St-Paul. - Cleveland et Boston égaux

Les trois premières joutes de la série à St-Paul

Les Royaux sont partis hier soir pour aller participer à la Petite Série Mondiale et les champions de l'Internationale sont favoris pour l'emporter — Don Newcombe lancera demain soir et Banta sera au monticule mercredi

Les joueurs du Montreal, ayant Clay Hopper à leur tête, sont partis hier soir pour se rendre à St-Paul pour y rencontrer le club de Walter Alston dans la petite série mondiale qui décidera de la suprématie dans les circuits mineurs. La première joute aura lieu demain soir à St-Paul et la série, comme on le sait, sera de quatre dans sept. Les trois premières joutes auront lieu sur le losange des vainqueurs de l'Association américaine, tandis que les autres seront disputées sur le terrain des champions de la Ligue Internationale.

Le président Frank Shaughnessy a tenté de faire jouer les premières joutes dans la métropole canadienne, mais tous ses efforts furent vains. Le gérant général des Saints, et le président de l'Association américaine, Frank C. Lane, ont refusé de se rendre à la demande du président de l'Internationale et ont insisté pour que l'entente conclue entre les deux circuits soit respectée et les joueurs du Montreal durent se conformer.

Les joueurs du gérant général Buzz Bavasi arriveront à St-Paul demain matin et dans la soirée ils s'attaqueront à leurs rivaux et les joutes susciteront beaucoup d'intérêt. Si la température se montre clémente les 2e et 3e joutes auront lieu mercredi et jeudi, puis les deux clubs viendront jouer au stade de l'avenue Delorimier samedi soir pour ensuite, si la chose est nécessaire, continuer la suite dimanche et les jours suivants jusqu'à ce que l'un des deux clubs ait gagné quatre parties.

Les Royaux y gagneront, financièrement parlant, beaucoup à St-Paul plutôt qu'à Toronto car les Saints ont toujours eu-

registré des assistances plus considérables qu'à Columbus et par conséquent la part des joueurs sera plus élevée.

Ce sera la première fois que deux clubs de la Ligue Nationale se rencontreront aux prises dans la Petite Série Mondiale et comme la saison de la Ligue Nationale est terminée, les officiels des Bums de Flatbush ainsi que leurs éclaircisseurs assisteront à la série mais les Royaux seront favorisés pour l'emporter sur leurs rivaux et les amateurs montrealais auront l'avantage de voir au moins une partie à Montreal et déjà les amateurs s'empressent de retenir leurs billets pour voir ces deux grands rivaux aux prises.

Les Saints de St-Paul, dirigés par Wally Alston, un pilote âgé de 34 ans seulement, comptent dans leur alignement trois exportateurs de couleurs des Royaux de Montreal en Earl Naylor, un voltigeur, Ferrell Anderson, un frappeur et Snider Jorgensen, un joueur d'intérieur; Dan Bankhead, un lanceur qui appartenait au Royal, vient d'être vendu au St-Paul.

Don Newcombe, le meilleur lanceur du club Montreal, sera le choix de Clay Hopper pour lancer dans la première joute, Jack Banta lancera probablement dans la seconde partie. Tous les joueurs des Royaux sont en excellente condition physique. Sauf Cliff Dapper et Oscar Grimes, qui sont déjà rendus à St-Paul, où ils avaient été envoyés en mission spéciale pour constater les faiblesses des joueurs du St-Paul et des Red Birds de Columbus, tous les autres joueurs du Royal ont pris le train hier soir.

Le St-Paul a gagné les deux dernières joutes de la série

Columbus, 4. — Les joueurs du St-Paul ont gagné la série finale contre le club local pour remporter les honneurs de l'Association Américaine et se qualifier pour participer à la petite série mondiale qui sera disputée contre le meilleur club de la Ligue Internationale au cours de la saison 1948. Le St-Paul a pu s'assurer les honneurs de son circuit en l'emportant samedi et hier contre les Red Birds de Columbus, gagnant hier par 5 à 3 après avoir eu raison de son adversaire samedi par 3 à 1.

La série entre les Royaux et les Saints débutera demain soir à St-Paul.

Les trois premières joutes de la petite série seront présentées à St-Paul et les quatre autres, si nécessaires, à Montreal. Le St-Paul, tout comme le Montreal, est un club-ferme des Dodgers de Brooklyn.

Phil Haugstad a reçu le crédit de la victoire, hier. Il a quitté le monticule après six manches de jeu bien qu'il n'ait alloué seulement un coup sûr, un simple par Don Thompson, dans la première manche. Quand Haugstad quitta la joute, son club menait par 4-0. Toutefois Haugstad avait alloué huit buts sur balles et avait rempli les

coussins de cette façon dans la sixième reprise. Mel Himes lui succéda au monticule et fut ensuite lui-même remplacé par Norris Martin, un excellent lanceur gaucher qui en était à sa quatrième présence au monticule dans les quatre dernières joutes du club. L'attaque de 13 coups sûrs du St-Paul fut dirigée par le receveur Farrell Anderson avec un circuit et un simple et trois simples de Eric Tipton. Columbus n'a frappé que quatre coups sûrs.

Charlie Stancu a débuté au monticule pour les perdants. Il céda sa place à un frappeur d'urgence dans la sixième et Harvey Haddix lui succéda. Le St-Paul avait égalisé les chances de la série samedi en l'emportant 3 à 1 en 14 manches, seulement 5-474 personnes ont assisté à la joute finale.

St-Paul... 100201001-5 13 2
Columbus... 000002001-4 4 1

Haugstad, Himes (6), Martin (8) et Anderson; Stancu, Haddix (7), Beers (9) et Garagiola.

SAMEDI

St-Paul... 00000010000002-3 13 2
Columbus... 000000001000000-1 7 3

Himes, Martin (9) et Anderson; Krieger et Garagiola.

LE ST-HENRI CHAMPION

Le St-Henri a joué d'autres succès à ses nombreux lauriers en fin de semaine en décrochant le championnat junior de la métropole contre le club Côte-des-Neiges dans la grande finale. Le St-Henri qui avait gagné le championnat de la Ligue Montreal la saison dernière en disposant du Ville-Marie dans la finale du circuit a pris les devants contre le Côte-des-Neiges en l'emportant par 4 à 1, samedi, au parc Atwater. Le club s'est ensuite assuré les grands honneurs en gagnant la deuxième joute de la série de deux de trois au compte de 12 à 11, au parc Vaillant, hier.

Earl MacDonald, brillant lanceur gaucher du St-Henri, s'est de nouveau mis en évidence dans cette série. MacDonald a lancé la première joute de la série, samedi, alors que son club l'a emporté au compte de 4 à 1. MacDonald a alloué sept coups sûrs espaces aux perdants et il a retiré huit frappeurs sur un triple et Billy MacDonald avec un triple également ont été les deux des vainqueurs au bâton. Les sard et Gino Bellini se sont également distingués à l'offensive pour le St-Henri. Monney fut responsable de la défaite.

Dans la deuxième joute de la série à St-Henri, Pierre Racette a eu quelques difficultés à tenir en échec les frappeurs du Côte-des-Neiges, mais il a finalement triomphé au compte de 12 à 11. Racette fut touché pour 10 coups sûrs et il retira 12 frappeurs au bâton. Earl MacDonald a de nouveau joué un rôle d'importance dans cette joute alors qu'il a relevé Racette dans la dernière manche pour mettre fin à la joute. Joe Vichira, premier but des champions, a frappé pour le circuit avec les coussins remplis au cours de la joute. Tiger Delisle s'est également distingué avec trois coups sûrs au cours de la joute.

ONZE COMBATS AU PROGRAMME

Un programme de 11 combats de boxe amateur a été organisé pour la première séance de la saison du club Shamrocks. Des programmes réguliers à tous les mois seront présentés à cet endroit au cours de la saison froide.

Voici le programme au complet: 90 livres: M. Polisen, Univ. Sett, vs Norm Ryan, Shamrocks. 100 livres: J. Fortin, Chambrée vs Pete Brisebois, Shamrocks. 112 livres: G. Duckworth, St-Anthonys vs V. Capagregio, Chambrée. 118 livres: F. St-Denis, Univ. Sett, vs Paul Greg, Chambrée. 118 livres: J. Burke, St-Anthonys vs G. Lemieux, Mile End. 126 livres: L. St-Louis, Mile End vs R. Bergeron, St-Anthonys. 126 livres: Stan Stevens, Chambrée vs Sam Debiase, Univ. Sett. 126 livres: Johnny Crosto, Univ. Sett, vs Ray Major, Shamrocks. 147 livres: Ralph Milton, Shamrocks vs Mike Zomber, Univ. Sett.

Cinq rondes: 118 livres: Pat Boland, St-Anthonys vs René Trudeau, Square A.C. 118 livres: Armando Iacobacci, Univ. Sett, vs H. McKeown, Shamrocks.

LES JOUTES DE FIN DE SEMAINE

LIGUE AMERICAINE
Detroit... 000000000-0 8 2
Cleveland... 00052100x-8 11 1
Kretlow, Trout, Overmire et Swift; Bearden et Hegan.
New-York... 000000100-1 5 0
Boston... 00210000x-5 5 0
Byrnes, Page, Reynolds, Marshall et Silvera, Houk; Kramer et Tebbetts.
Washington... 000100150-7 12 0
Philadelphie... 001000000-1 8 1
Weik, Welteroth et Okrie, Early; McCahan, Holborow et Burker.

LIGUE NATIONALE
Philadelphie... 000022000-4 6 4
Brooklyn... 40000100x-5 8 1
Roberts, Posselt, Heintzelman, Koehler et Semick; Erskine, Roe et Campanella.

1ère joute:
Boston... 010000010-2 7 3
New-York... 00320120x-8 10 2
Spahn, Barrett et Salkeld, Burris; Webb et Yvars.
2ème joute:
Boston... 0100100-2 6 1
New-York... 0010000-1 5 0
Sain, Voiselle et Masi; Kennedy et Westrum.
Chicago... 000000000-0 5 2
St-Louis... 01143000x-9 13 2
Borowy, Hacker, Dobernick, Rish et McCullough; Brazie, Hearn et Rice.

LES CATARACTES SONT DEFAITS

Shawinigan, 4. — Les Cataractes de Shawinigan de la Ligue Québec Senior ont perdu une avance de deux points dans la troisième période, hier, pour voir les Texans de Dallas se rallier pour trois points et l'emporter 3 à 2, dans une joute hors concours. Le Dallas est un club professionnel de la Ligue des Etats-Unis.

Shawinigan menait 2-0 avec seulement six minutes de jeu dans la période finale. Le Dallas se rallia soudainement pour trois points. Paul Bibeault, dans filets du Dallas, et Les Colvin, cerbère du Shawinigan, ont donné une excellente exhibition de leur savoir-faire. Charlie Gagnon, Georges Bougie et Jimmy Moore ont enregistré les points des vainqueurs, tandis que Jack Carthy et Elmer Steele ont réussi ceux des perdants.

Les Alouettes ont raison des Argonauts de Toronto

Le club de Lew Hayman a triomphé des Torontois samedi après-midi par le compte de 17 à 8 — Nos porte-couleurs en deuxième place

Les Alouettes du président LeDandurand ont causé une agréable surprise à leurs nombreux admirateurs samedi dernier au stade du Montreal alors que nos locaux recevaient la visite des Argonauts de la Ville Reine. Nos favoris ont pu s'assurer la victoire par le compte de 17 à 8 pour passer en 2e position, sur un pied d'égalité avec les Torontois dans le circuit du Big Four.

Les Alouettes ont profité de quelques bêtises de leurs adversaires pour réussir deux touchés, mais il faut dire qu'ils ont marqué quelques placements et des simples par une faible marge. Les Argonauts semblent encore très puissants, mais après que Joe Krol fut blessé leur jeu de passe a complètement manqué de fin. On sait également que les Alouettes ont eu un duo formidable avec Krol, est au repos forcé à la suite d'une blessure. La guigne semble avoir laissé les Alouettes pour s'en prendre aux Argonauts.

Les Alouettes ont constamment dominé le jeu dans les trois premiers quarts. Après que Krol eut placé les visiteurs en avant avec un placement d'une distance de 30 pieds dans le premier quart, les Alouettes ont pris le commandement du jeu grâce à Red Noel qui réussit un touché. Roy Smylie manqua complètement le ballon sur le botte de Freddie Kijew, sur la ligne de 10 verges des Arg. Noel ramassa le ballon perdu, en vitesse, et traversa la ligne adverse pour le premier touché de la joute. Steve Nemeth qui s'implante de plus en plus comme un botteur expérimenté réussit le botte de Broncon Reese, le colosse de 264 livres de l'équipe locale, a réussi l'autre touché des Alouettes. Reese fut sans contredit l'étoile individuelle des Alouettes. Le puissant joueur de centre intercepta une passe de Frankie Dunlap dans le 4e quart sur la ligne de 35 verges des Argos.

La prochaine fin de semaine verra le club de Hayman disputer la victoire deux fois, samedi à Ottawa et dimanche au stade, aux puissants Rough Riders.

SOMMAIRE

- Premier quart
1-Argos, placement (Krol)
2-Alouettes, touché (Noël)
3-Alouettes, converti (Nemeth)
Deuxième quart
4-Alouettes, simple (botte de Nemeth)
Troisième quart
5-Alouettes, simple (rouge sur botte de Kijew)
Quatrième quart
6-Alouettes, touché (Reese)
7-Alouettes, converti (Nemeth)
8-Argos, touché (Wedley).

Le Canadien est vainqueur dans la première partie

Winnipeg, 4. — Les Canadiens de Dick Irvin ont ouvert leur série de six joutes d'exhibition dans l'ouest canadien en triomphant d'un club d'étoiles formé de joueurs de Winnipeg et de quelques Canadiens, par 7 à 3, ici, samedi soir. Elmer Lach et Kenny Mosdell ont respectivement deux et trois buts furent les étoiles du Bleu Blanc Rouge.

Le Canadien alignait ses principaux joueurs soit Kenny Reardon, Emile Bouchard, Elmer Lach, Maurice Richard et quelques autres tandis qu'on prêtait les joueurs Roger Léger, Gerry McNeill, Glen Harmon, Billy Reay, Joe Carveth et Doug Harvey au Winnipeg.

George Robertson a de nouveau très bien fait aux côtés de Richard et Lach, tandis que Jacques Richard, jeune frère de Maurice, a impressionné pour les vainqueurs. Comme toujours, Reardon et Bouchard ont brillé un peu de la défense du Tricolore et il faut dire quelques mots du beau travail de Bob DeCourcy, gardien de buts du club St-Paul de la Ligue des Etats-Unis, qui a remplacé Bill Durnan, blessé, et qui a fait maints arrêts miraculeux, principalement aux dépens de Reay et Carveth. L'attaque, par des Canadiens fut complé par Robertson, Billy Reay fut le meilleur compte du Winnipeg avec deux buts tandis que Andy Heberton compta une fois.

Bill Durnan s'est blessé à une cheville durant la pratique tenue vendredi après-midi et il n'a pu prendre part à la joute de samedi. Il prend beaucoup de mieux toutefois et croit pouvoir être à son poste ce soir lorsque les joueurs de Irvin joueront cette fois à Regina contre un autre club d'étoiles.

Mardi soir, les Canadiens joueront à Moose Jaw puis ils reviendront jouer à Regina mercredi, puis une seconde fois à Winnipeg jeudi soir. Vendredi, les Canadiens passeront la journée à Winnipeg et les joueurs canadiens-français du club ainsi que quelques joueurs de langue anglaise, seront reçus au collège des Jésuites à Saint-Boniface, une banlieue canadienne-française de Winnipeg. Ce sera grand jour de fête à Saint-Boniface ce jour-là et les élèves de l'endroit auront congé en l'honneur des Canadiens.

Sommaire:
Première période
1. Canadien, Lach (Richard 0.26
2. Winnipeg, Reay... 9.48
(Carveth, Dussault)
3. Canadien, Mosdell... 14.43
(Filion, Reardon)
4. Winnipeg, Reay... 19.07
(Carveth)
Punitions: Reardon.
Deuxième période
5. Canadien, Mosdell... 5.22
(Filion)
6. Winnipeg, Heberton... 16.48
(Dunsmore, Boulton)
Punitions: Dorohey, Reardon.
Troisième période
7. Canadien, Mosdell... 6.57
(Filion)
8. Canadien, Bouchard... 7.30
(J. Richard)
9. Canadien, Lach... 16.57
(Crothers)
10. Canadien, Robertson... 18.56
(Lach)
Punitions: Dorohey, Harvey.
Arbitres: Vic Lindquist, Lord Lyndon, de Winnipeg.

Le Dallas a eu raison du Royal de Frank Carlin

Le club Dallas, club-ferme du Canadien de Montreal, a pu triompher du Royal de Frank Carlin samedi soir au Forum, alors que ces deux équipes en venaient aux prises dans une joute d'exhibition disputée devant quelques milliers de personnes seulement car les visiteurs ont pu remporter la palme par le compte de 4 à 3 grâce au but enregistré à la fin de la période par Jimmy Moore.

La joute de samedi a été marquée d'un pénible accident car au cours de la deuxième période Squee Allan, ailier du club Dallas, fut mis en échec par Jimmy Orlando et alla donner avec force contre la bande. Il resta étendu sur la glace et fut transporté hors de la patinoire et l'on craint une fracture à la jambe. Il est actuellement à l'hôpital Western et l'on connaît aujourd'hui la gravité de sa blessure.

Les deux clubs ont bataillé durement samedi et pas moins de quatorze punitions, dont deux majeures, furent décernées par les arbitres Ernie et Sibby Munday.

Il paraissait évident que les joueurs du Royal n'étaient pas en excellente condition physique et le Dallas, fort en étant victorieux, a donné des signes de fatigue sur la fin des hostilités.

Paul Bibeault n'a pas participé à la joute de samedi et c'est

DEUX FINALES AUX ST-JACQUES

L'ouverture de la saison de lutte au marché St-Jacques a lieu ce soir, alors qu'un programme très chargé mettra aux prises quatre des meilleurs lutteurs de la classe des poids lourds juniors. La grande finale qui opposera Manuel Cortez à Yvan Kalmikoff verra le populaire champion défendre encore une fois son titre. L'autre finale entre George Cagney et Joe Christie sera tout aussi intéressante. Le combat spécial servira d'introduction à Tony Lamaro, champion d'Italie, tandis qu'une bonne préliminaire servira de lever de rideau.

Il était difficile de trouver un meilleur adversaire que le rude lutteur barbu pour faire face au champion, car chacune des rencontres qui ont opposé ses deux antagonistes, au cours de l'été, furent remplies d'action et d'imprévu.

L'autre combat de 2 de 3 entre le populaire Cagney et Christie l'un des pires vilains de la lutte actuellement dans la province, pourrait fort bien être le meilleur de la soirée. Car le champion Cortez et Kalmikoff, ils se sont toujours livrés de furieux combats, dont l'un a établi un record de durée alors que Cagney et Christie luttèrent une heure 25 minutes sans chute. En plus, le vainqueur aura l'opportunité de faire face à Cortez bientôt, si ce dernier conserve son titre.

Enfin dans le combat spécial, Tony Lamaro qui est reconnu en Europe comme le champion d'Italie, fera face à Jean Pusie qui le forcera à faire ses preuves en Amérique. Dans le premier combat Jim Wright et Jean-Louis Roy en viendront aux prises.

LES ARBITRES SONT CHOISIS

Cincinnati, 4. — Happy Chandler, haut commissaire du baseball organisé, a révélé, ici samedi, le nom des arbitres pour la prochaine série mondiale. Deux arbitres de la Ligue Nationale et un substitut furent nommés. Un nombre identique d'officiels a été choisi dans la Ligue Américaine.

Les arbitres de la Ligue Nationale sont William Stewart, George Barr et Ralph Pinelli. Ceux de la Ligue Américaine sont William R. Summers, William T. Grieve, Joseph Paparella.

Chandler a déclaré que Stewart sera l'arbitre en chef de la première joute, avec Summers au premier but, Barr au deuxième but et Grieve au troisième but. De joute en joute les arbitres avanceront d'un but; ce qui signifie que Bill Stewart officiera au premier coussin dans la deuxième joute de la série.

LES JOUTES DES MAJEURES

JOUTES D'HIER
Ligue Américaine
New-York 110 020 010-5 11 0
Boston 005 004 10x-10 15 0
Porterfield, Raschi (3), Reynolds (6), Page (8) et Silvera, Houk (7); Dobson, Johnson (6), Ferriss (7) et Tebbetts.
Detroit 004 200 001-7 15 0
Cleveland 000 000 001-1 5 0
Newhouser et Swift; Feller, Zoldak (3), Klemm (3), Groh (4), Garcia (7), Groh (9) et Hegan.
Washington 020 002 030-7 12 0
Philadelphie 100 000 100-2 4 1
Batteries: Scarborough et Early; Marchildon et Brucker.

2e partie:
St-Louis 000 021 002-5 12 1
Chicago 100 050 000-10 13 1
Batteries: Sanford, Drews (5), Widmar (5), Ostrowski (7), Gerheuser (8) et Moss; Wight et Robinson.
3e partie:
St-Louis 100 010 000-2 9 3
Chicago 110 000 000-2 5 0
Batteries: Garver et Partee; Gumpert et Tresh.

Ligue Nationale

Boston 422 010 002-11 16 0
New-York 100 000 000-1 8 1
Potter, Shoun (3), Voiselle (5), Hogue (7), Antonelli (9) et Salkeld, Burris (3), Konikowski, Lombardi (3), Trinkle (8) et Yvars.
Chicago 011 000 020-4 6 1
St-Louis 000 000 030-3 7 0
McCall, Dobner (8) et Walker; Dickson, Brecheen (8), Dusk (9) et Rice.
Pittsburgh 000 000 000-0 2 0
Cincinnati 000 000 001-1 5 0
Lombardi et Klutz; Vandermeer et Lamano.
Brooklyn 100 001 001-4 7 1
Simmons, Konstanty (9) et Semick; Barney, Hatten (7), Branca (8) et Edwards.

Les meilleurs frappeurs des majeures

Musial... 155 611 135 230 376
Williams... 136 505 123 187 370
Boudreau... 151 556 113 195 351
Mitchell... 140 603 84 203 337
Ashburn... 117 463 78 154 333
Holmes... 139 585 84 190 325

Deuxième période

3-Dallas, Allan
(Gagnon, Petrie)... 7.23
4-Dallas, Morenz... 8.59
5-Royal, Malone
(Hagarty)... 12.40
6-Royal, Pepin
(Malone, Orlando)... 13.54
Punitions: Gagnon, Hagarty, Mazur, Orlando, Galbraith 2, Herschfeld.

Troisième période

7-Dallas, Moore
(Morenz, Bougie)... 14.46
Punitions: Moore (2 mineurs et 1 majeure), Gladu (majeure).

Les Indiens et les Red Sox aux prises cet après-midi

Ces deux équipes détailleront pour le championnat de la Ligue Américaine et le vainqueur participera à la Série Mondiale contre les Braves de Boston

A la suite des résultats enregistrés en fin de semaine dans les séries de la Ligue Américaine de baseball, les clubs Cleveland et Boston sont aujourd'hui sur pied d'attente dans les séries du circuit Will Harridge et les deux équipes devront en venir aux prises cet après-midi pour décider du championnat et du droit de participer à la série mondiale contre les Braves de Boston, champions de la Ligue Nationale.

Samedi après-midi, les Indiens de Lou Boudreau ont vaincu les Tigres de Detroit par 8 à 0 pendant que les Red Sox de Boston l'emportaient sur les Yankees de New-York mais hier les Indiens de Lou Boudreau furent défaits par 7 à 1 aux mains du club de Joe McCarthy l'emportant de nouveau sur les protégés de Buckey Harris par 10 à 5 pour égaliser les chances de la Cleveland, nécessitant une joute supplémentaire pour décider des honneurs du championnat de 1948.

Hier, Hal Newhouser fut la bête noire des Indiens car ce vétéran a su tenir les gars de Cleveland à cinq coups sûrs pendant que les Tigres accusèrent quinze coups contre les lanceurs Feller, Zoldak, Klemm, Groh, Garcia et Groh.

De leur côté, les Red Sox de Boston se sont affirmés supérieurs aux Newyorkais dans la joute d'hier, car les joueurs de Joe McCarthy cognèrent quinze fois en lieu sûr pour vaincre

LE BUFFALO L'EMPORTE

Québec, 4. — Un but de Jack Giesebrecht dans la troisième période a permis aux Bisons de Buffalo de se prévaloir de la victoire sur les joueurs de l'Américaine de triomphes des As de Québec de la Ligue Québec Senior, au compte de 3 à 2. Boudreau a cependant ajouté dans une joute hors concours. Plus de 4,000 personnes ont assisté à la joute.

CARTES PROFESSIONNELLES

ASSURANCE
Horace Labrecque et Fils Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
441, St-François-Xavier, Montréal
Tél. MARquette 2383-2384

AVOCATS
W.F. MERCIER
S.A., LL. L.
AVOCAT
515, rue Cherrier
Bureau: LA 3482 - Dom.: AT. 4261
Soir: Lundi et Mer. 7.30 à 9.30

Anatole Vanier, c.r., Guy Vanier, c.r.
VANIER & VANIER
AVOCATS
57, rue St-Jacques
Tél. HARBour 2841

BREVETS D'INVENTION
Le Manuel de l'Inventeur
et formules de preuve
10% de réduction
ALBERT FOURNIER
PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION
934, ST-CATHERINE ET MONTREAL

Brevets d'Invention
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous pays
MARION & MARION
Raymond-A. Marion, J.-Alfred Bastien
701, rue St-Catherine
MONTREAL

COMPTABLES
P.A. GAGNON & CIE
Comptables agréés
CHARTERED ACCOUNTANTS
R. GAGNON, C.A.
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159, rue CRAIG
Tél. HARBour 3390

COMPTABLES
Hurtubise & Richard
Comptables agréés
Léon-A. HURTUBISE, C.A.
Gérard HURTUBISE, C.A.
Maurice RICHARD, C.A.
Georges-R. MARTIN, C.A.
Marcel BISSON, C.A.
60, St-Jacques
Téléphones: HA. 9582 - HA. 9739

ASSURANCES
Compagnie d'Assurance sur la Vie
Saubebarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, Président

Pour un Collins plus moelleux!



RENOMMÉ DEPUIS 1750

Distribué au Canada par Calvert Distillers (Canada) Limited

Pour un Martini plus sec!



RENOMMÉ DEPUIS 1750

Distribué au Canada par Calvert Distillers (Canada) Limited

UN NOUVEAU FEUILLETON

Demain le "Devoir" commencera la publication des "Fiancés" de Manzoni, l'un des chefs-d'œuvre de la littérature universelle.

mêmes modes d'épargne que l'an dernier



Voici de nouveau l'occasion d'économiser avec facilité, au moyen des Obligations d'épargne. Comme par le passé, votre patron effectuera des retenues sur votre salaire. Ainsi, vous mettez de l'argent de côté avant d'avoir l'occasion de le dépenser.

Au bout d'une année, vous serez bien aise d'avoir \$50, \$100, \$500 ou \$1000 en Obligations d'épargne. C'est un placement sûr. On peut encaisser ces obligations en tout temps à leur prix d'achat. Et elles rapportent un bon intérêt.

Soyez prudent: épargnez



Achetez des OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

3^e ÉMISSION

A AHUNTSIC Une magnifique maison pour \$7,400

Les maisons de la L.O.C. — Pour faire d'heureux propriétaires

BENEDICTION SOLENNELLE DES CHANTIERS DE CONSTRUCTION

Par Jean-Marc LALIBERTE

Plusieurs centaines de personnes ont assisté hier après-midi à la bénédiction solennelle, par S. Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, des six premières maisons érigées par le Comité d'habitation de Montréal, de la Ligue Ouvrière Catholique. Son Excellence s'est ensuite rendue sur un chantier voisin bénir les travaux des cent autres maisons en construction qui seront remises à leurs propriétaires avant le mois de mars prochain.

Cette manifestation publique était le couronnement des efforts constants fournis par les dirigeants de la L.O.C. et les responsables du Comité d'habitation pour apporter quelque soulagement au problème aigu de l'habitation.

Tous ceux qui ont assisté à cette brillante cérémonie ont pu admirer les magnifiques maisons construites par la L.O.C. et surtout envier les heureux propriétaires.

Toutes ces maisons ont six pièces et sont des cottages "semi-détachés", de deux étages. Les murs extérieurs sont en brique et les intérieurs sont des plus modernes. La valeur commerciale de ces maisons, nous assure-t-on, est de \$9,000, tandis qu'il n'en coûte que \$7,400, plus les intérêts, pour en devenir propriétaire.

Cette première réalisation, dont nous avons parlé vendredi dernier, doit, et il le faut, se répéter, se multiplier, et ce sont là les vœux qu'a faits hier, Son Excellence, Mgr l'Archevêque de Montréal.

A la bénédiction

Cette bénédiction solennelle des chantiers a attiré une foule considérable d'intéressés au projet et grand nombre d'invités d'honneur.

Parmi les invités qui entouraient Mgr Charbonneau, on remarquait Me Eugène Poirier, président de l'Office du gouvernement de la province, M. Roger Duhamel, représentant le président de la Caisse nationale d'Économie; Me Jean-Marie Savignac, représentant le maire de Montréal; M. Hervé Brien, conseiller municipal; M. l'abbé J. Quesnel, curé de St-Nicolas d'Achilles; M. Marcel Fournier, président de la L.O.C. diocésaine; Mme J. Charbonneau, présidente de la L.O.C. diocésaine.

dente de la L.O.C. diocésaine; M. l'abbé A. Morion, vicaire général du diocèse; M. l'abbé P. Guay, vice-président et gérant de la coopérative de logement; M. Antonio De Serres, gérant adjoint de la coopérative; M. Jean Gauthier et autres.

S. E. Mgr Charbonneau

Après la bénédiction, Son Excellence Mgr Charbonneau s'est dit très heureux d'assister à cette cérémonie "car, dit-il, ce que je vois, ce que j'admire, me rend tellement bien au cœur que je faisais de voir se créer à Montréal un vaste mouvement pour donner des maisons à notre classe ouvrière.

Enfin, poursuit Son Excellence, on a commencé à travailler. Les corps publics ont commencé à comprendre qu'il fallait à tout prix faire quelque chose pour donner des toits aux familles ouvrières qui n'ont pas d'endroit où se loger.

Mgr l'archevêque continue en donnant ses impressions: "J'ai vu, dit-il, les figures épanouies des nouveaux propriétaires. Ce sont maintenant des familles heureuses parce qu'enfin elles ont chacune leur maison bien à elle. Et ces maisons sont le fruit de la coopération entre plusieurs personnes, le fruit du travail de la L.O.C. Pourquoi n'y aurait-il pas 5, 10, 15, 20 autres chantiers semblables à Montréal? Le service social n'en serait que plus grand et notre classe ouvrière, logée une fois pour toutes, en serait reconnaissante car, un homme qui possède sa maison, comprend mieux ses devoirs sociaux parce qu'il a un bien à conserver."

Son Excellence rend ensuite hommage aux artisans de ce mouvement puis il remercie les différents corps publics dont qu'ils ont fait pour favoriser la construction de logements ouvriers en les incluant cependant à combler dans le plus bref délai possible les lacunes qui peuvent encore entraver l'essor de la construction.

Parmi les autres orateurs notons M. le notaire Eugène Poirier, représentant de M. Maurice Duplessis; M. Jean-Marie Savignac, représentant le maire Houde; M. l'abbé J. Quesnel, curé de St-Nicolas d'Achilles; M. Marcel Fournier, président de la L.O.C. diocésaine, et M. Roger Duhamel.

Le centenaire de l'Institut Canadien

Québec, 4 (D.N.C.) — Nous avons tenté de reconstituer la figure du Québec d'il y a cent ans, déclarait M. Paul Rainville, conservateur du musée provincial, en faisant visiter à un groupe de journalistes la magnifique exposition organisée par l'Institut Canadien, à l'occasion de son centenaire, en collaboration avec M. Rainville lui-même, M. Antoine Roy, archiviste provincial, et M. le notaire Gérard Morisset, directeur de l'enseignement du dessin dans la province.



Sourds

VOYEZ LE PLUS RECENT
MODELE DE
PARAVOX

Ne pèse que 4 1/2 onces complet. Petit, léger, puissant, efficace, INCASSABLE (exclusivité de)

PARAVOX
LE PLUS PETIT APPAREIL
AU MONDE

"L'essai c'est l'adopter"

Gilbert JOBIN, Spécialiste
3610, rue DUROCHER
Suite 11, près de Prince-Arthur O.
LA. 5975

DEMONSTRATIONS GRATUITES ET
A DOMICILE SI DESIRE.

UN SEUL BUREAU A MONTREAL

Dans une vaste pièce du musée, gardiens vigilants et éclairés d'un nombre impressionnant de reliques du passé et de trésors artistiques — sans parler des trésors polonais placés dans une vitrine — ont groupé des œuvres d'art, des archives, des documents, des centaines d'objets rares ou simplement centennaires, susceptibles de faire revivre les personnes et les choses d'il y a un siècle.

MM. Rainville, Roy et Morisset ont accompagné les journalistes pendant tout le cours de la visite et leur ont donné de captivants détails sur les pièces montrées au public. Un grand nombre de ces pièces figurent pour la première fois dans une exposition. Le musée en a fourni la majeure partie, mais comme il s'agit surtout de grouper des objets inanimés, parlant de l'époque de la fondation de l'Institut, on a fait appel aux collections de l'extérieur. C'est ainsi qu'on peut admirer un nombre considérable de tableaux, prêts à l'Université Laval, des pièces d'orfèvrerie, provenant de l'archevêché et divers souvenirs de famille, d'un grand intérêt historique, généreusement fournis par des particuliers.

La visite des journalistes avait été précédée de la visite non annoncée de Lord Alexander de Tunis, gouverneur général du Canada, qui est à la fois, dans ses temps libres, un fervent de la chasse et de la peinture.

Sans plus dire, on décida de lui faire cadeau d'une pièce analogue. M. Rainville s'occupa de faire choisir un des plus beaux oiseaux capturés au cours de la saison de chasse et de le faire empailler par le taxidermiste du musée. Ayant reçu le cadeau, le gouverneur général exprima sa vive satisfaction et déclara même qu'il voulait en faire le sujet d'une de ses prochaines peintures.

Lord Alexander manifesta le désir d'être présenté au taxidermiste qui lui avait si magnifiquement apprêté, non au four, mais dans la paille et sur un superbe panneau, un spécimen de nos oiseaux sauvages. On descendit donc à son atelier, dans la cave du musée et le gouverneur lui demanda son nom.

— Je m'appelle Lord, répondit le taxidermiste.

Le visiteur fut quelque peu intrigué, mais l'autre ne plaisantait pas. S'il n'avait pas le titre de lord, il avait bel et bien le nom de Lord.

A BOUCHERVILLE Un véritable camp d'été pour \$7,500

Dix-sept vétérans menacés d'expulsion — Ils doivent acheter ou sortir

LES LAISSERA-T-ON A LEUR SORT ?

Un tout autre spectacle s'offrait à nous samedi après-midi, à Boucherville, où dix-sept vétérans se voient forcer d'accepter des maisons, qui sont de véritables camps d'été, pour des sommes aussi considérables que \$7,350 et \$7,500.

Ces dix-sept mutilés de la deuxième Guerre, tous pères de familles, habitent ces maisons depuis deux ans, espérant toujours en devenir les acquéreurs.

Quiconque se rend à Boucherville peut voir, à droite de la route, à environ un mille du village, un groupe de 17 maisons, de belle apparence, construites à la file indienne, sur une petite rue qui vient déboucher à la grande route et que l'on nomme "Avenue des Vétérans". Ces maisons ont été construites par le ministère des Affaires des anciens combattants, par l'entremise de son bureau régional de Montréal, qui administre la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, loi qui prévoit l'établissement rural ou semi-rural de vétérans.

Il s'agit ici d'établissements semi-ruraux et toutes ces maisons sont unifamiliales et comptent 4, 5 et 6 pièces. La plupart n'ont qu'un étage. Le mur extérieur consiste en un assemblage de bardeaux d'asbestos tandis que les murs intérieurs sont faits de planches murales. Les intérieurs, à part quelques exceptions, sont assez bien divisés mais il ne fait aucun doute que ces maisons ne peuvent répondre aux exigences de nos hivers québécois. Ces modèles de maisons peuvent faire les délices des Canadiens de la côte du Pacifique, mais dans le Québec, elles sont certainement, en hiver, le cauchemar de leurs propriétaires.

Ce sont, certes, de très belles résidences d'été, mais de là à y laisser tout l'hiver durant, une femme et des jeunes enfants, il en coûte très cher. Plusieurs de

Londres refuse de prêter en sterling

Washington, 4 (A.P.) — Le chancelier de l'Échiquier, Sir Stafford Cripps, a fait savoir à la Banque Internationale que la Grande-Bretagne ne permettra pas à cette institution de faire des prêts en livres sterling britanniques à d'autres pays pour fins de reconstruction. Cette déclaration de Sir Stafford constitue une réplique à la demande récente du président de la Banque, John McCloy, que tous les États membres rendent disponible pour prêts le type de monnaie qu'ils ont eux-mêmes placé en dépôt à la banque. Les experts monétaires anglais expliquent qu'un prêt de livres sterling par la banque à tel ou tel des États européens dévastés ne procurera au Royaume-Uni aucun des deux avantages dont il a le plus besoin: des dollars américains ou des marchandises à bon compte. Jusqu'ici seulement les États-Unis et la Belgique ont autorisé des prêts de leur monnaie déposée à la Banque mondiale. Par ailleurs, le représentant de la Hollande au conseil d'administration de la Banque, P. Liefelink, réclame lui aussi le droit pour son pays de contrôler ses exportations et ses prêts, de manière qu'ils soient faits à des contrées qui peuvent en retour fournir des importations utiles aux Hollandais.

Les Bermudes attirent de nombreux touristes

Plus de 300 passagers, dont les âges varient de un an à plus de 60 et représentant huit nationalités différentes ont emprunté les avions d'Air-Canada au cours du mois d'août pour se rendre aux Bermudes.

Retraites fermées

Au Couvent de Marie-Réparatrice, 1025 ouest Mont-Royal, il y aura retraites fermées aux dates suivantes: du 4 au 7 octobre, pour jeunes dames, prêchée par le R. P. G. Goulet, S.J. En novembre, du 5 au 7 pour gardes-malades, graduées; du 11 au 14, pour mariage, prêchée par le R. P. J. Gauthier, et du 15 au 18, pour dames, par le même prédicateur. On peut s'inscrire par téléphone: DO. 0776, ou en écrivant à l'adresse ci-haut mentionnée.

Disparition d'une jeune fille

Toronto, 4 (C.P.) — On craint que June Baker, 21 ans, disparue jeudi dernier de la basse ville de Toronto, soit morte ou détenue contre son gré. On ne l'a pas encore retrouvée après 72 heures de fiévreuses recherches dans la ville et les environs. Le père de la jeune fille, M. Paul Baker, a lancé un appel à l'aide à la radio. La police croit que la jeune fille n'est pas morte, mais seulement captive.

M. Mark Senn céderait son siège à M. Drew

Le nouveau chef conservateur veut entrer au Parlement le plus tôt possible

Ottawa, 4 (D.N.C.) — On apprend que M. Mark Senn, député conservateur d'Haldimand, a offert son siège au nouveau chef du parti conservateur qui l'acceptera probablement. M. Senn, un agriculteur, est l'un des doyens de la Chambre des Communes où il siège sans interruption depuis 1921; il est âgé de 70 ans et il célébrerait il n'y a pas longtemps son 25^e anniversaire de vie parlementaire. Cette circonscription rurale traditionnellement conservatrice apparaît comme un siège de tout repos pour un chef du parti conservateur qui veut mener une vigoureuse campagne à travers le pays en toute liberté d'esprit.

M. Drew a déclaré à sa conférence de presse qu'il avait l'intention de se faire élire à la Chambre des Communes le plus tôt possible et qu'il n'attendrait sûrement pas à la prochaine élection générale pour poser sa candidature. Comme on le prévoyait, il n'a pas du tout l'intention de se présenter contre le nouveau ministre des affaires extérieures, M. Lester B. Pearson, dans la circonscription d'Algonoma-Est qui avait été soigneusement choisie pour lui, par les libéraux. Il est plus que probable qu'il accepterait l'offre de M. Senn et se présentera dans Haldimand en espérant que le gouvernement lui fournira l'occasion de s'y faire élire avant l'ouverture de la prochaine session en fixant immédiatement la date de cette élection partielle.

On croit que la démission de M. Drew comme premier ministre d'Ontario ne se fera pas attendre. M. Thomas L. Kennedy, le ministre de l'Agriculture, qu'il aurait déjà choisi comme son successeur et fait agréer par ses collègues, a agi comme premier ministre intérimaire pendant le temps de la convention conservatrice. On s'attend à ce qu'il soit confirmé dans ses fonctions dès ces jours prochains.

RENDEZ HOMMAGE AU NOM DE FAMILLE

Un moyen pratique
est de faire dresser
votre arbre généa-
logique et l'histoire
de votre ascendance

INSTITUT GÉNÉALOGIQUE
DROUIN

4184, rue St-Denis, Montréal 5, rue de Mont-Thabor, Paris

OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30
TOUS LES JOURS — SAMEDI COMPRIS

DUPUIS

VOYEZ CES FAMEUX RADIOS - PHONOGRAPHES - COMBINÉS "SPARTON"

À la demande de nos clients, nous répétons de nouveau cette annonce... nous vous invitons à venir bénéficier de cette offre dès maintenant, car le nombre de ces RADIOS-PHONOGRAPHES ÉLECTRIQUES "SPARTON" est restreint.

NOUVEAU
BAS PRIX

59.95

Paiements faciles si désiré
selon les dispositions de la
loi provinciale.

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

de ce RADIO-PHONOGRAPHE "SPARTON"... Cabinet en bois fini placage de noyer — modèle 5 lampes, ondes longues, cadran moderne facile à lire... La partie phonographe joue indifféremment les disques de 10" ou de 12", bras de reproduction léger, cristal sensible. Tous ces radios-phonographes électriques de marque SPARTON vous donneront un rendement supérieur... soit par le truchement de la radio ou sur disques.

DEMONSTRATION AU RAYON

DUPUIS — mezzanine (De Montigny)

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.J. DUGAL, v.p. et gér. gen.